

TEMPERATURE
Aujourd'hui
MAXIMUM..... 52
MINIMUM..... 36
L'AN DERNIER
MAXIMUM..... 45
MINIMUM..... 32
Baromètre 30.61
Voyez l'annonce de Murphy, Page 5



La Patrie

NOTRE PATRIOTISME

Que notre patriotisme soit éclairé et réponde à l'idéal qui anima toujours la race. Que notre amour du sol et des institutions de chez nous s'inspire de l'exemple des grandes vertus ancestrales.

42e ANNEE—No 49—PLUVIEUX

MONTREAL, LUNDI 26 AVRIL 1920

LE NUMERO: DEUX CENTINS

T. GAGNON, D'APRES LES TEMOINS, BATTAIT SA FILLE AURORE, AVEC UN FOUET DANS UNE CHAMBRE ASSEZ GRANDE POUR QUE LE COUP PORTE

Marie-Jeanne Gagnon, âgée de douze ans, rend un témoignage accablant contre son père. — Ce que raconte le témoin Lebeuf, de St-Jean Deschêlons. — On ne battait pas l'enfant qu'avec un fouet.

UN RECIT DRAMATIQUE

REC. 26. — A la reprise de la procédure, ce matin, aux Assises de la Cour Supérieure, le procès de T. Gagnon, accusé du meurtre de sa fille Aurore, la couronne a fait entendre comme premier témoin, M. Arthur Lebeuf, de St-Jean Deschêlons.

Vous connaissez l'accusé?

Oui.

Il avait 19 ou 20 ans.

Vous connaissez la victime, Aurore?

Oui.

Au point de vue de l'intelligence, comment était-elle?

Comme les autres enfants.

Avez-vous rencontré l'accusé?

Oui, l'été dernier.

Vous a-t-il dit quelque chose?

Oui, il m'a parlé de son enfant. Qu'il la battait.

Avec quoi?

Avec un fouet.

Quelle sorte de fouet?

Un fouet tressé pour battre les chevaux.

Vous a-t-il dit où il était quand il la battait?

Oui, à la maison, au deuxième étage.

Vous a-t-il dit pourquoi?

Non.

Vous a-t-il dit qu'il la battait?

Oui.

De la manière qu'il parlait, il la battait fort. Il la tenait d'une main par dessus la tête, elle avait le corps nu et il la battait.

Avez-vous dit quelque chose?

Eh! dit, vous voyez bien que ça n'a pas de bon sens.

A-t-il dit quelque chose?

Oui, on n'est pas pour se laisser conduire par cet enfant-là. Elle est plus forte que ma femme.

M. Francoeur s'objecte à cette preuve parce que le témoin a déclaré qu'elle ne l'avait pas vu battre.

Son objection est rejetée et le témoin dit que son oncle parlait d'Aurore quand il disait: "tu tu veux la voir battre".

—Après cela?

Moi, je suis parti, je suis allé traire les vaches. Je suis parti pour ne pas l'entendre battre.

Avez-vous eu connaissance si Gagnon a été chercher quelque chose avant vous?

Il a emporté un fouet pour les chevaux dans la cuisine.

Qu'est-ce qu'il a fait de ce fouet-là devant vous?

Il l'a accroché dans la cuisine.

Et c'est après cela que vous êtes parti pour traire les vaches?

Oui.

Avez-vous été longtemps?

Je n'ai pas remarqué.

Quant vous êtes revenue, avez-vous vu Aurore?

Oui.

Où était-elle?

Dans la cuisine, elle lavait la vaisselle.

Avait-elle des marques?

Il y avait des marques sur les jambes, sur le bas du dos.

Comment avez-vous remarqué cela?

Ma tante a relevé sa robe et m'a dit: "regarde, elle n'a pas encore le dos assez bleu".

Par le juge:

—Votre oncle Gagnon était-il à la maison dans les huit jours que vous étiez là?

Oui.

Bien, il parlait le matin pour aller travailler et revenait le soir.

Vouliez-vous dire quelle sorte de traitement?

La femme de l'accusé, pendant que vous étiez là, a donné à Aurore?

La première fois elle l'a battue avec un "détail" partout sur les jambes, sur le dos.

Quelle longueur avait le détail?

—16 pouces, et 2 pouces de tour.

—Après cela?

Avec une "harpe", une "harpe" fine qu'elle a prise en dehors de la maison.

Elle la battait sur les jambes.

Aurore était nue?

Le témoin raconte ensuite que pendant qu'Aurore lavait la vaisselle, sa tante est arrivée et avec un éclat, l'a battue sur les jambes tout le temps, en disant: "Je vais te montrer comment elle lave cela la vaisselle".

—Que faisait Aurore?

—Elle s'essuyait les yeux.

—Avez-vous eu connaissance d'autre chose?

Oui, elle l'a battue avec un rondin de 18 pouces de long et de 2 pouces de tour. Il y avait un noeud au bout du rondin.

M. Francoeur fait remarquer ici, qu'il est en train de refaire le procès de la femme qui a été jugée et condamnée à mort pour essayer de jeter de la confusion parmi les jurés, faire retomber ces traitements sur l'accusé alors qu'il n'y était pas.

Le juge Desjardins permet ces questions, mais M. Lavergne pour la couronne, déclare que l'accusé en revenant le soir devait s'apercevoir si l'enfant portait des blessures ou non.

M. Lavergne reprochant à la Couronne de faire de la justice à rebours, déclare que la Couronne devait prouver que l'accusé a eu connaissance des faits avant de les prouver.

Un meurtre est commis. On ne peut toujours pas m'accuser avant de prouver que j'ai fait quelque chose en rapport avec ce meurtre.

Après que le témoin ait dit en réponse à l'avocat de la Couronne tous les traitements que la femme de l'accusé faisait endurer à la petite Aurore, choses qui ont été déjà racontées dans tous leurs détails, M. Francoeur, pour la défense fait subir au témoin un interrogatoire assez serré et entre autres questions, il demande: Le soir, votre tante disait-elle à votre oncle comment Aurore se conduisait toute la journée?

—Elle disait que c'était une malpropre, elle a fait cela plusieurs fois.

—Avait-elle l'intention de faire battre Aurore?

Oui.

M. FRANCOEUR GAGNON, âgée de 12 ans, fille de l'accusé, est ensuite entendue.

—L'autome dernier et l'été dernier vous étiez à la maison?

Oui.

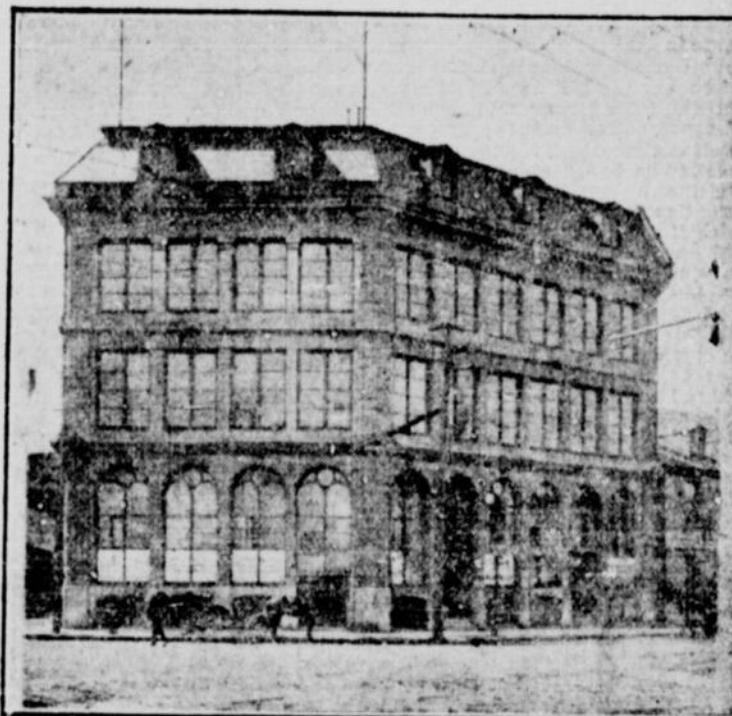
—Votre père couchait-il à la maison?

Oui.

—Il revenait à quelle heure, le soir?

—A six heures.

LES MARINS CATHOLIQUES



L'édifice du Club des Marins Catholiques, rue des Commissaires, qui vient d'être inauguré par une grande fête, hier.

CRISE DU PAPIER

Ce que dit la "Westminster Gazette" de la situation faite aux journaux.

DU CANADA

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 26. — La "Westminster Gazette" fait remarquer que les journaux canadiens sont accablés à une crise qui menace l'existence de plusieurs d'entre eux, à la suite de la décision de la Cour Supérieure décrétant que l'échelle de tarifs du papier à journal et l'usage auquel il doit être consacré n'est pas du domaine de la Chambre des Communes. Bien que le papier ne soit pas un article de première nécessité, écrit cet organe, il n'en est pas moins indispensable à la vie d'un journal et c'est d'après cette considération que la Chambre avait arrêté les exportations, de telle sorte que les journaux canadiens fussent assurés d'un ravitaillement adéquat.

Le problème ne résulte pas essentiellement dans la question des tarifs. Il est beaucoup plus large. Expédier du papier au-delà de la frontière canadienne est une opération beaucoup plus aisée que d'en envoyer dans l'Ouest. Largement par suite de la demande excessive des Etats-Unis, le prix du papier pour le monde entier est plus élevé que jamais. L'avenir de l'industrie du journal dépend donc de la volonté du lecteur de payer sans murmurer les services qu'il reçoit du journal ou de la revue, car il semble que rien ne puisse remédier à la hausse incessante du papier. Sous ce rapport, signalons en passant l'inutilité absolue de cette commission que le gouvernement a chargée d'étudier la question du papier. On se souvient que des représentations lui furent faites à l'effet que le commerce britannique du papier serait ruiné, si les restrictions étaient levées immédiatement, car le marché serait littéralement noyé sous un déluge d'importations étrangères. En conséquence, les restrictions du temps de guerre furent momentanément maintenues. Depuis, le prix du papier n'a cessé d'augmenter.

EVACUATION DE LA VALLEE DE LA RUHR

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 26. — Le Dr Gaspert, chef de la délégation allemande à Paris, a averti le ministre des affaires étrangères, au texte d'une note au président du conseil M. Millerand, que les réfugiés allemands envoyés dans la vallée de la Ruhr se sont retirés le 21 et que les effectifs actuels ne dépassent pas ceux prévus par le traité de paix.

Taxe sur les buveurs d'eau?

(Presse Associée Canadienne)

TORONTO, 26. — Un télégramme de Londres au "Mail and Empire" annonce que le capitaine Sir Keith A. Fraser a proposé à la Chambre des Communes l'imposition d'une taxe sur les buveurs d'eau. L'auteur de cette résolution s'est fait l'interprète des clubs d'ouvriers, qui revendiquent une répartition plus juste de la lourde taxe qui retombe sur les buveurs.

ON NE DEVIENT PAS MEMBRE DE L'ACADEMIE

SANS QU'IL EN COUTE POUR S'INSTALLER.

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 26. — A l'instar de toute autre chose en France, le prix qu'il en coûte pour devenir académicien s'est sensiblement élevé. On sait que chaque nouvel immortel doit endosser le jour de sa réception l'uniforme traditionnel à palmes vertes: hors, cet uniforme qui, avant la guerre, représentait une dépense de 659 francs, s'est élevé en moins de deux ans à 1,200 francs, puis à 2,061, prix qu'a payé Henry Bordeaux, le célèbre romancier qui doit prononcer son discours de réception dans quelques jours. Et ce n'est pas tout: le classique travesti comprend également un bicorne, une épée et un porte-épée de parade, qui ont subi aussi une substantielle augmentation.

Néanmoins, en dépit de ces charges exorbitantes, on n'a enregistré aucune plainte de la part des nouveaux élus et l'on prétend même que les candidats à l'immortalité se multiplient.

DECOUVERTE LUGUBRE A VALLEYFIELD

ON TROUVE LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NE SUR LA VOIE FERREE.

VALLEYFIELD, 26. — L'on a fait hier, sur la voie du Grand Tronc, à quelques arpents de la jonction St-Cécile, une bien lugubre découverte. M. Léopold Vallee, Rosario Plante, Donat Glande et Sylvie Monette s'en allaient à la chasse, en suivant la voie ferrée, quand ils aperçurent, non loin de l'endroit présumé, quelques gouttes de sang qui teintaient le sol légèrement. Pressagant un crime ou un malheur ils suivirent la trace, et à quelques pas ils trouvèrent une masse de chair, toute rouge de sang. C'était le cadavre d'un nouveau-né, qu'une mère démentie avait jeté en pâture aux animaux des champs, ou confié à la main criminelle de quelques bandits pour s'en débarrasser.

Le Dr Bonner fut mandé sur les lieux, et constata qu'il y avait eu crime. Le petit cadavre ensanglanté a été transporté à la morgue, et le coroner Bonner tiendra son enquête aujourd'hui même. La justice sera informée et fera les recherches nécessaires pour punir les criminels.

EMBARGO SUR LES CHAUSSURES EN ALLEMAGNE

BERLIN, 26. — Le ministère de l'économie a résolu de décréter l'embargo sur les exportations de bottes et de chaussures, afin d'en diminuer les prix, mais il continuera à importer du cuir jusqu'à ce que les prix excessifs des chaussures se soient ajustés aux tarifs les moins élevés des pays étrangers.

COUP D'ETAT EN ALBANIE

LONDRES, 26. — Les partisans du leader nationaliste turc et ancien président provisoire de l'Albanie Essad Pacha ont occupé Tirane, en Albanie, et renversé le gouvernement albanais.

LA CONFERENCE DE SAN REMO TIRE A SA FIN

Plusieurs problèmes importants cependant encore à étudier.

LES ITALIENS

SAN REMO, 26. — Le conseil suprême s'est remis à l'œuvre, ce matin, avec l'intention déterminée de terminer ses travaux avant ce soir. Les chefs d'état alliés ont encore d'importantes décisions à prendre. Ils doivent arrêter les termes d'une note collective définissant la position des Alliés dans le cas où l'Allemagne éluderait l'exécution du traité de Versailles et transférer le problème de l'Adriatique.

Les délégations française et italienne se proposent de quitter San Remo, ce soir. Le train spécial aux alliés a reçu l'ordre de se tenir prêt pour 10 h. 30 demain.

L'ADRIATIQUE

SAN REMO, 26. — Le conseil des chefs d'état alliés s'est rendu à la requête du président du conseil d'Italie Nitti et du ministre des affaires étrangères yougoslave Trumbitch et a décidé que la question de l'Adriatique resterait à l'étude entre les gouvernements italien et yougoslave.

L'AVANCE DE L'HEURE

OTTAWA, 26. — On a annoncé hier dans toutes les églises catholiques et protestantes que l'avance de l'heure sera acceptée pour les services religieux à partir de dimanche prochain.

UN CINQUANTAIRE



M. A. D. QUINTIN, président de l'Association Franco-Canadienne de la Province de Québec. L'Association fêtera son 50ième anniversaire de fondation par un banquet au Windsor, le 5 mai.

LE 1er MAI A PARIS DONNERA LIEU A DES EVENEMENTS GRAVES

Les Alliés recevront une délégation commerciale bolchéviste

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 26. — Le conseil suprême des Alliés a résolu de donner audience à une délégation commerciale bolchéviste. Cette délégation est présidée par Maxime Litvinoff, l'assistant commissaire bolchéviste aux affaires étrangères. L'Angleterre refuse cependant de traiter avec lui, alléguant le fait qu'il s'est livré à de la propagande politique en Angleterre, sous le couvert de l'immunité diplomatique.

RENDRE LE JOUR DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE FETE LEGALE

Les délégués des sections de la société Saint-Jean-Baptiste réunies en congrès hier après-midi adoptent une résolution dans ce genre.

LE LIVRE FRANCAIS

Le congrès des délégués des différentes sections de la société Saint-Jean-Baptiste réuni en assemblée hier après-midi au Monument National, a adopté une résolution voulant que le gouvernement provincial décrète le jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête légale, comme le fait existe déjà pour le jour de la Confédération, la Fête de Victoria, etc.

Les propositions de cette résolution MM. Léon Trépanier et J. W. Cailloux s'appuyant sur l'argument indéniable que les Canadiens-français forment l'une des deux grandes nationalités dont la langue est officielle au Canada et que la province de Québec est reconnue comme la province française du Dominion et que sa population est à trois-quarts d'origine française.

Cette initiative arrive à son heure et elle sera transmise à toutes les sociétés-sœurs de la province.

La réunion d'hier après-midi était nombreuse et comptait 75 délégués de section et des membres du bureau exécutif.

La société Saint-Jean-Baptiste est à organiser une vaste campagne de recrutement à laquelle seront attachés des orateurs qui seront désignés aux vainqueurs.

De plus cette institution depuis quelque temps déjà vulgarise l'idée du livre français à travers tout le Canada, par l'envoi de bons ouvrages qui commencent la création de bibliothèques paroissiales. Cette œuvre luttant contre le magazine américain qui étiole notre jeunesse des districts reculés et qui ne peuvent se procurer de la bonne et saine littérature française. Des lettres reçues de l'extrême-nord du Canada indiquent que le bon livre a fait de beaux débuts et qu'il ne demande qu'à continuer, pourvu qu'on lui en donne encore et toujours.

A EDMONTON



L. H. A. G. MACKAY, ministre des affaires municipales dans le gouvernement d'Alberta, décédé, hier matin, après une courte maladie. Il avait été chef d'opposition libérale dans l'Ontario. Il habitait Edmonton depuis 1912.

TRAITES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Afin de stabiliser les marchés et de coopérer dans certaines branches du commerce.

BIENTOT

LES EMPLOYES PROVINCIAUX S'ORGANISENT

Ils tiendront un congrès à Montréal au mois de juin prochain.

UN JOURNAL

Les fonctionnaires du gouvernement de Québec parlent de tenir une convention en notre ville, en juin prochain. Les assises seront tenues sous la présidence du lieutenant-colonel Talbot, président général de l'Association provinciale. Plusieurs questions très importantes seront soulevées, entre autres, celle de l'affiliation de l'association au Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Les moyens à prendre pour la publication d'un journal mensuel à l'usage de l'opinion générale résident dans le fait que les fonctionnaires veulent avoir un journal pour eux, parce que les quotidiens de la Province ne leur donnent pas satisfaction lorsqu'ils ont des réclamations à faire au gouvernement. L'attitude du gouvernement provincial au cours de la dernière session relativement à la question du salaire des fonctionnaires, sera un des points principaux que l'on discutera. Il sera également question de la tenue de conférences des autres provinces du Dominion avec l'Association, de créer des associations dans une fédération interprovinciale.

UN VOTE DE REMERCIEMENTS A L'EX-KAISER

(Presse Associée Canadienne)

BERLIN, 26. — Le synode général au terme de son congrès annuel a voté des remerciements à l'ex-empereur Guillaume, en qualité de chef temporel de l'Eglise protestante allemande. Le synode a également rendu hommage au monarque déchu pour avoir sous son règne maintenu le pays dans une situation de prospérité et de bien-être.

DE GRAVES DESORDRES A VENISE

LE COMMISSAIRE DE POLICE TIRE SUR LA FOULE.

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 26. — De graves désordres ont éclaté à Venise, hier, au cours desquels une personne a été tuée et 15 blessées. L'échauffourée a été provoquée par un attentat sur la personne du commissaire de police, qui s'est défendu en tirant sur la foule. Le conseil ouvrier de la cité a légitimé la grève générale qui se prolongeait depuis plusieurs jours. Le mouvement a donné lieu à des désordres au sein de la garnison, durant lesquels un soldat a été tué par un officier.

GREVE EN LORRAINE

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 26. — Lors d'une assemblée générale, tenue hier, entre les représentants des mines et de l'industrie métallurgique, en Lorraine, et les délégués des syndicats ouvriers d'Alsace-Lorraine, les divergences qui avaient donné lieu à la grève ont été solutionnées à l'amiable et la reprise du travail a été immédiate.

POUR LA MILUX BATTRE.

Le témoin ajoute qu'il a compris que l'accusé battait son enfant en haut, au deuxième, parce qu'il avait plus d'espace et que sa femme se frotte au-dessous.

L'accusé, d'après le témoin, lui a raconté que quand il lui a dit qu'il battait Aurore, cette dernière lorsqu'il lui demandait si elle en avait assez répondu: "Je ne sais pas".

Mais l'accusé lui a dit aussi au témoin, que quand il battait Aurore, le sang coulait sur les jambes.

En transposant par M. Francoeur, pour la défense, le témoin déclare que cette conversation entre lui et l'accusé eut lieu au mois de juillet, mais il ne se rappelle pas que l'accusé lui ait dit qu'il avait corrigé son enfant comme ça l'année d'avant.

Vous a-t-il donné les raisons pourquoi il l'a corrigé si fort?

Je ne me rappelle pas.

A l'enquête préliminaire, vous avez déclaré qu'il vous avait dit qu'elle n'était pas folle, mais chétive, vous vous en rappelez?

Oui.

Vous comprenez quel, par chétive?

Vicieuse, malcommodée.

Par le juge. — Quel-est-ce que vous comprenez par cela?

Une enfant qui n'a pas de bons principes.

M. Francoeur: Est-ce lui qui a commencé à vous causer de son enfant?

C'est lui.

—Et-est-ce chez lui?

Oui, quand je suis arrivé là, il a commencé à me parler de sa petite fille.

PAS DE MARQUE

Le témoin, lorsqu'il est allé chez l'accusé au mois de juillet, a vu la petite Aurore. Elle ne portait aucune marque ni sur les jambes, ni sur les pieds. Il ajouta qu'il n'a pas remarqué si elle paraissait bien portante.

L'accusé est-il un homme violent?

—Je n'ai pas travaillé avec mais il m'a paru être un homme violent.

A ma connaissance, dit de plus le témoin, l'accusé ne prenait pas de sobriété. C'était un bon garçon et bon.

MARGUERITE LEBEUF

est ensuite interrogée: elle est âgée de 15 ans et demeure à St-Jean Deschêlons.

L'accusé est mon oncle et elle est la fille d'Arthur Lebeuf qui vient d'être entendu.

L'an dernier, dans la dernière semaine du mois d'août, elle est allée chez l'accusé où elle est restée une semaine. Il y avait là Aurore, Marie-Jeanne, Gérard, George et Émile et la petite Marguerite.

Pendant que vous étiez là, avez-vous eu occasion de voir St-Jean Gagnon à frapper quelqu'un devant vous?

Non.

L'avez-vous entendu menacer quelqu'un?

Oui, c'était un matin, l'accusé lui a dit: c'est le temps, si tu veux la voir battre, monte en haut.

(Suite à la page 3.)

La Patrie

Publiée par LA CITE DE PUBLICITE
L. J. Tarte, Président
Eugène Tarte, Vice-président
J. N. Ferrault, Secrétaire-Trésorier

MONTREAL
Téléphone Est 5800. Jours de fête et
cérémonie.
Est 6071: Administration, annonces et
circulation.
Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "LA PATRIE" 120, rue
St-Catherine Est.
New-York: 15, rue 30ème rue.
Chicago: 400, rue 10ème rue.
Toronto: E. J. Guy, Edifice Ban-
que Royal.
Londres: E. A. Smyth, 29, Lud-
gate Hill.

Services de "La Presse Associée" cana-
dienne. Correspondant dans tous les grands
centres de la Province du Québec et du
Canada.

TEMPERATURE

Beau et doux aujourd'hui, demain
plus froid et plus vent.

	Max.	Min.
TORONTO, 26	44	34
OTTAWA, 26	42	32
WINDSOR, 26	40	30
PORT ARTHUR, 26	38	28
PARRY SOUND, 26	36	26
KINGSTON, 26	34	24
QUÉBEC, 26	32	22
OTTAWA, 26	30	20
MONTREAL, 26	28	18
CHICAGO, 26	26	16
PHILADELPHIE, 26	24	14
NEW-YORK, 26	22	12

DANS NOS THEATRES

ET CINEMAS CE SOIR

ARCADE — "L'Espresso", pièce en 3
actes de Francis de Croisset, par la
Troupe de la Comédie-Française.
CANADIEN — "Le Tour du monde
en 80 jours", pièce dramatique en 4
actes de Jules Verne.
CHATELAIN — "Jeanne la Ma-
lédite", drame en cinq actes.
FAMIL — "Mortel Amour", grand
drame sentimental de Louis Mercanton.
GAYETY — "Le fameux spectacle
de la Vierge".
HOLLYWOOD — "Seventeen", par
John Tarkenton.
LOUVE — "Constantin", drame en
5 actes de Victor Hugo.
LYON — "Les Femmes de l'Alcazar",
opérette en 3 actes, avec ballet.
OPERA — "La Confession", grand
drame en 5 actes.
PRINCE — "Ralph Herx", comédie
en 3 actes.
REJANE — "L'Arbre du Seigneur",
drame en 5 actes, avec ballet.
SANTA — "The Woman in the
Moon", drame en 3 actes.
THEATRE — "The Woman in the
Moon", drame en 3 actes.
WINDSOR — "The Woman in the
Moon", drame en 3 actes.
YVETTE — "The Woman in the
Moon", drame en 3 actes.

CINEMAS

ALLEN — Eugene O'Brien, dans
"The Great Divide".
IMPERIAL — Tyrone Power dans
"The Sign of the Cross".
MOLIN ROUGE — Mary Pickford
dans "Rebecca of Sunnybrook Farm".
OLYMPIA — "The Sign of the Cross".
PALLADIUM — "The Sign of the Cross".
PARADISE — "The Sign of the Cross".
PASTORAL — "The Sign of the Cross".
PILGRIM — "The Sign of the Cross".
PRINCE — "The Sign of the Cross".
REJANE — "The Sign of the Cross".
SANTA — "The Sign of the Cross".
THEATRE — "The Sign of the Cross".
WINDSOR — "The Sign of the Cross".
YVETTE — "The Sign of the Cross".

CONCORDIA ACHETERA

DES TRANSBORDEURS

M. A.-E. Doucet, directeur des
travaux publics, a l'intention de
acheter à la Commission adminis-
trative l'achat de "Transbordement"
dans le genre de ceux qui ont été
employés à New-York. Actuelle-
ment, il faut au moins une vingtaine
d'hommes pour remplir un
wagon de la Compagnie des Tram-
ways. Avec les nouvelles ma-
chines de travail de "Transbordement",
il faut beaucoup moins de manœuvres
— trois ou quatre tout au plus —
d'autre part, au lieu de prendre
une heure pour faire le chargement,
celui-ci serait effectué dans quel-
ques minutes par la machine elle-
même.

IL AVoue SA FAUTE

Edgar Normandin, comptable, dé-
clarant que Desjardis, a comparu de-
vant le juge Landolt, ce matin.
L'accusation d'avoir, depuis le
mois de janvier dernier, volé en
divers montants, une somme d'en-
viron \$300, appartenant à la com-
pagnie d'importation Schassagne,
142, rue du Saint-Sacrement.
Il était employé comme comptable.
Me J. E. B. Normandeau, qui
occupait ponsa défense, a déclaré
que son client s'avouait coupable.
Appelé dans la boîte aux témoins,
le plaignant a déclaré que l'on
n'avait pas terminé la vérification
des livres de l'accusé et qu'il pour-
rait bien s'être fait une erreur.
L'accusé a été libéré. Le juge
Landolt a ajourné la cause au 4
mai, afin que le plaignant puisse
terminer cette vérification.
Normandin a été arrêté par les dé-
tectives Lajoie et Walsh. C'est un
jeune homme de 32 ans.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a rendu
un verdict de mort accidentelle,
dans le cas de Lazarus Hymowitz,
décédé subitement aux Bains
Russes, de la rue Vitré.

LES JUGEMENTS
EN COUR D'APPEL

Dans l'affaire Ecrémont-
Connolly, le bref de pro-
hibition est rejeté. —
Plusieurs actions
EN DOMMAGES

La Cour d'Appel présidée par les
honorables juges Lamothe, Carroll,
Greenfield, Martin et Pelletier, a
rendu jugement ce matin dans plu-
sieurs causes dont nous donnons ci-
dessous un résumé très succinct.

Dans la cause de Montreal Tram-
ways Company contre Alexander le
jury avait accordé \$4,952 à la vic-
time pour un accident arrivé au coin
des rues Notre-Dame et Rose de Coli-
ma.

Le verdict était attaqué pour qua-
tre raisons parce que le montant
de l'indemnité était excessif; que le
poids de la preuve était contre le
demandeur, que le juge avait mal
dirigé les jurés sur des questions de
droit et que la victime a décidé qu'il
avait prouvé pour soutenir le ver-
dict et qu'elle ne pouvait intervenir
pour en réduire le montant. Elle a
confirmé à l'unanimité.

Dans la cause d'Ecrémont-
Connolly, le magistrat Cusson jugement
intervenu confirmant le rejet du
bref de prohibition sur le motif que
la question de juridiction est une ob-
jection prématurée qui ne peut être
soulignée à l'enquête préliminaire et
que pour entendre la cause il n'im-
porte pas que le crime ait été con-
sumé ailleurs.

Une question de procédure soule-
vée dans la cause de Asphalt and
Supply contre Elbano Asphalt a
reçu sa solution.

Le tribunal a établi le principe
que les dommages non liquidés ne
doivent pas être soulevés par plaide-
ment mais par demande reconven-
tionnelle.

Le jugement de la Cour Supérieure
accordant \$2,570 de dommages dans
une cause de Grignon contre
Monarch Electric Company a été
confirmé.

Il s'agissait d'un accident du tra-
vail arrivé à un enfant de quatorze
ans.

La décision de la Cour d'Appel
a été motivée par le fait que l'en-
fant n'avait pas l'âge voulu par la
loi pour travailler à un emploi dan-
gereux et dépourvu de protection.

L'appel de la Fédération de Je-
wish Philanthropies contre Berlenky
a été maintenu. L'action était en
dommages pour renvoi de service.
La décision a été motivée par l'in-
subordination de l'employé qui refu-
sait de se conformer aux ordres de
ses supérieurs.

The Canadian Northern Railway
Company a obtenu la confirmation
du jugement rendu en sa faveur
contre la maison Greenshields Ltd.
celle-ci a été tenue responsable de
la perte de marchandises disparues
au cours de chargement. La faute a
été attribuée à l'employé de la mai-
son qui ne resta pas en charge de sa
voiture.

D'autres jugements seront ren-
dus dans le cours de l'après-midi.

BEAUCOUP DE

DELINQUANTS

AU RECORDER

Grande affluence de délinquants
ce matin en cour de recorder. La
plupart d'entre eux avaient été
cueillis dans les rues en un état
débile, plus ou moins marqué.
Cependant quelques-uns avaient à
répondre de délits plus graves.

Deux jeunes gens et un soldat
furent arrêtés par un constable du
poste 6 au cours d'une rixe effré-
née. Le trio s'en est tiré avec \$25
d'amende ou un mois de prison.

Le Chinois Young que le ser-
gent Archambault trouva en pos-
session d'opium s'entend condamner
à \$50 ou 3 mois. Il l'accueille
la sentence avec un sourire qui
plisse de mille rides son visage as-
tucieux de Chinois.

ON FERA CONCURREN-

CE A L'ALLEMAGNE

OTTAWA, 26. — Le gouverne-
ment a été formé qu'un groupe de
capitalistes de Montréal et de To-
ronto, dans lequel se trouvent MM.
F. P. Birchall, J. P. Graham, R. T.
Copeland et autres, a acheté la fa-
brique de la British Chemicals Li-
mited; construite pendant la guerre,
au coût de cinq millions de dol-
lars par le bureau impérial des mu-
nitions. Le tout comprend 80 édi-
fices et 225 acres de terrain. Le
nouveau syndicat fabrique des pro-
duits pharmaceutiques que l'on ne
pouvait obtenir que de l'Allemagne
seulement.

CETTE BOU-
TEILLE PEUT NE
RIEN PROUVER

Elle n'implique pas l'hôte-
lier et pouvait apparte-
nir à un pensionnaire.

HONORABLEMENT

ACQUITTE

Le juge Choquet a siégé ce ma-
tin, pour entendre les causes des li-
cenciés. Une quarantaine de cau-
ses étaient inscrites sur le rôle mais
seules étaient entendues. La cause qui
a été entendue est celle de M. Pa-
cifique Vandelaar, hôtelier, 31-33
Place Jacques-Cartier, qui était ac-
cusé d'avoir gardé des liqueurs en-
fermées dans son établissement.

Dans la cause d'Ecrémont-
Connolly, le magistrat Cusson juge-
ment intervenu confirmant le rejet du
bref de prohibition sur le motif que
la question de juridiction est une ob-
jection prématurée qui ne peut être
soulignée à l'enquête préliminaire et
que pour entendre la cause il n'im-
porte pas que le crime ait été con-
sumé ailleurs.

Une question de procédure soule-
vée dans la cause de Asphalt and
Supply contre Elbano Asphalt a
reçu sa solution.

Le tribunal a établi le principe
que les dommages non liquidés ne
doivent pas être soulevés par plaide-
ment mais par demande reconven-
tionnelle.

Le jugement de la Cour Supérieure
accordant \$2,570 de dommages dans
une cause de Grignon contre
Monarch Electric Company a été
confirmé.

Il s'agissait d'un accident du tra-
vail arrivé à un enfant de quatorze
ans.

La décision de la Cour d'Appel
a été motivée par le fait que l'en-
fant n'avait pas l'âge voulu par la
loi pour travailler à un emploi dan-
gereux et dépourvu de protection.

L'appel de la Fédération de Je-
wish Philanthropies contre Berlenky
a été maintenu. L'action était en
dommages pour renvoi de service.
La décision a été motivée par l'in-
subordination de l'employé qui refu-
sait de se conformer aux ordres de
ses supérieurs.

The Canadian Northern Railway
Company a obtenu la confirmation
du jugement rendu en sa faveur
contre la maison Greenshields Ltd.
celle-ci a été tenue responsable de
la perte de marchandises disparues
au cours de chargement. La faute a
été attribuée à l'employé de la mai-
son qui ne resta pas en charge de sa
voiture.

D'autres jugements seront ren-
dus dans le cours de l'après-midi.

TRAVAUX DE PAVAGES

Les travaux de pavage seront
commencés vers la mi-mai.
Le service des travaux publics
demande, dès demain, des soumis-
sions à cette fin pour les rues
suivantes: Saint-Denis, du chemin
des Carrières à Isabau; Saint-Hu-
bert, du chemin des Carrières à Cré-
mazie; Chemin des Carrières, de
Saint-Denis à Saint-Hubert; Notre-
Dame, de Montclair à de Lorimier;
Commissaires, de Berri à Victor;
Saint-Paul, de McGill à Bonsecours.
Ces soumissions devront être
renvoyées à la Commission adminis-
trative pour le 10 mai prochain.
Le montant que représentent ces
travaux est d'environ \$300,000.

ACCIDENTS DE

TRAMWAYS ET

MORT SUBITE

(De notre correspondant)
OTTAWA, 26. — William Pink,
cultivateur de Hull-Sud, s'est fait
tuer par un tramway, samedi, sur
la rue Montclair, à Hull. Le garde-
magnon était son beau-frère M.
John Radmore. Le défunt laisse
huit enfants. Le révérend (major)
H. I. Horsey, ancien chapelain du
38ème bataillon d'Ottawa a été
frappé par un tramway et blessé à
la tête. Il n'est pas en danger.

M. Eustache Martineau, âgé de
72 ans, est mort subitement samedi
en revenant du marché.

CAMPAGNE DU

NETTOYAGE

La ville, de concert avec la Ligue du
progrès civique, se prépare active-
ment à la campagne de nettoyage
du mois de mai.
M. T. W. Stewart et le Dr W.
H. Atherton ont eu deux entrevues
à ce sujet depuis quelques heures
avec le commissaire Ross. La premi-
ère au cours de la journée de samedi.
La seconde, ce matin.

Les années passées, la ville a-
joué à ce corps public une certaine
somme d'argent pour préparer cette
campagne au moyen de circulaires
et d'annonces. La commission est
actuellement prise de bien vouloir
continuer cette faveur à la Ligue,
cette année.

La semaine de nettoyage est fixée
au 10 mai prochain, ainsi qu'on l'a
fait par une circulaire du service de
la santé déjà publiée dans les jour-
naux.

REPOSE AUX COM-

MIS DE BANQUE

L'association canadienne des com-
mis de banque fera connaître ce
soir à 8 heures, à une assemblée
générale des membres, à la salle
de l'Assistance Publique, la réponse
de quelques-uns des directeurs de
banques, relativement à l'arrange-
ment qu'ils sont prêts à faire, con-
cernant les dernières demandes
pour une augmentation de salaires.
Les officiers comptent sur la pré-
sence de tous les membres.

LE TRAM DOIT SIBR TOUT
SYNDICAT CHEZ SES EMPLOYES

Le nouveau contrat qui re-
connait le principe de
l'unionisme ne stipule pas
que la compagnie doit
négocier avec

CE SYNDICAT

La nouvelle requête de l'Union
des employés de tramways touche à
un point qui intéresse de plus en
plus le public: c'est celui qui a trait
à la reconnaissance de l'union.
Les employés demandent en effet
l'admission de leur syndicat et par
la compagnie et par la commission
des tramways. Pour peu qu'on
parcours la nouvelle concession de
la ville à la compagnie, sanction-
née le 9 février 1915, force nous est
de constater que l'article 88 de ce
contrat prévoit à cette reconnais-
sance du principe de l'unionisme
parmi les employés du tramway.

Cet article dit en effet:
"La Compagnie, par elle-même
ou par l'entremise de toute autre
personne, ne fera quoi que ce soit
pour empêcher ses employés de
s'organiser en union ouvrière au-
torisée par la loi. Chaque classe ou
catégorie d'employés pourra
former une union séparée."

Doit-on conclure que la compa-
gnie doit négocier avec l'union?
Pas nécessairement, nous ré-
pond-on: la loi est complètement
muette ce sujet.

Le président de la Commission
des tramways a déclaré, du reste,
qu'il a accueilli réception de la re-
quête de l'union mais qu'il n'a au-
cune réponse à lui donner.

T. GAGNON D'APRES LES TEMOINS

(Suite de la 1ère Page)

—Le dimanche, est-ce qu'il pas-
sait sa journée à la maison?
—Oui.
—Quand il faisait mauvais cet
automne?
—Il restait à la maison.
—Quelle était la conduite de
votre père à la maison?
—Il la battait des fois.
—Vous rappelez-vous quand?
—Oui, elle avait mal à un pied.
—L'avez-vous vu battre?
—Oui.
—Quand?
—Au mois d'août.
—Avec quel lui avait-il attaché
les mains?
—Je ne sais pas.
—Vous avez dit que votre
petite sœur avait été à l'hôpital?
—Oui.
—Vous rappelez-vous de son re-
tour?
—Oui.
—Qu'est-ce qu'il passait là?
—Mon père la battait trois fois,
jusqu'à temps qu'elle est morte.
—Avec quoi?
—Avec des "harts" et des
"dwell" de quartz.
—Étaient-ils deux coupés au
complet?
—Je ne me rappelle pas.
—A part cela?
—Il la battait lété passé, seule-
ment avec le fouet.
—Qu'est-ce qu'Aurore disait?
—Quelques fois elle pleurait,
d'autres fois elle disait qu'elle
avait assez quand il la battait avec
des dwells de quartz. La deuxième
fois qu'il l'a battue avec des
harts, c'était au mois de janvier.

Aurore était-elle bien?
—En bonne santé.
—Aurore des marques?
—Oui, sur les jambes.
—La troisième fois?
—C'est pas longtemps avant sa
mort.
—Avec quel l'a-t-il battu là?
—Avec un harte.
—L'avez-vous vu battre?
—Oui.
—Dans quel état de santé était-elle
cette fois-là?
—Malade.
—Aurore des marques à la figu-
re?
—Oui, des marques rouges, elle
avait l'oeil enflé.
—Aurore elle quelque chose à la té-
te?
—Oui, la tête enflée.
—De puis combien de temps?
—Dans ce temps-là, ça faisait
trois ou quatre jours.
—De quoi ça dépendait-il?
—C'était maman qui l'avait frap-
pée.
—Votre père était-il à la maison
quand votre mère l'a battu com-
me ça?
—Non.
—Quand il est revenu le soir, a-
vait-elle la tête enflée?
—Oui.
—Par le juge. — Ce soir-là votre
père a-t-il couché chez vous?

—Oui.
—Par M. Fitzpatrick: —A-t-il dit
quelque chose?
—Non.
—La dernière fois qu'il l'a battu
avant sa mort c'était en haut ou
en bas?
—En bas.
—Comment s'y prenait-il?
—Avec un harte.
—Comment pouvez-vous dire que
votre père l'a battu avec le fouet
si vous ne l'avez pas vu?
—M. Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

An cours de son témoignage la
petite Marguerite Lehoucq aux ques-
tions de la police, en tendait la mèche
du fouet claquer.
—Le témoin raconte ensuite tous
les mauvais traitements infligés à
la petite Aurore, par la femme de
l'accusé, ce qui a été publié au
cours du procès de cette dernière.

LES DIMANCHES DE L'UNI-
VERSITE ONT DU SUCCES

Celui organisé par la paroisse
de Laprairie a été très
encourageant.

NOUVELLES

SOUSSIONS

La campagne en faveur de l'œu-
vre de l'Université de Montréal
semble vouloir reprendre à mesure
que l'approche de mai nous amène
les journées chaudes et ensoleil-
lées et que dans les campagnes,
l'état des routes rétablit les faci-
lités de communications que l'on
y trouve en été.

La paroisse de Laprairie aura
été l'une des premières à s'inscrire
pour cette campagne.

Hier, c'était le dimanche de l'U-
niversité à Laprairie et les résul-
tats de la journée permettent de
prévoir un succès pour la série qui
s'ouvre sous cette rubrique.

Vers la fin de la semaine, hier
St-Grandeur Mgr Gauthier accom-
pagné de M. l'abbé Lamarche, se
rendit à son tour chez M. le no-
taire Sicotte pour offrir son enco-
uragement et ses remerciements aux
zélés de l'œuvre.

Résultat: en moins d'une heu-
re, la somme de \$3,800 avait été
suscrite à l'œuvre de l'Université
de Montréal et la campagne ne
fait que commencer.

NOUVELLES POM-

PES A INCENDIE

Le service de incendies, afin de
rendre de plus en plus efficace son
travail, vient de demander l'achat
de nouvelles pompes à la Commis-
sion administrative.

Sur l'ordre du jour du conseil,
séance de ce après-midi, nos ad-
ministrateurs ont inscrit un rap-
port de vote, en effet, une somme de
\$2,000,000 à cette fin, ainsi que pour
l'acquisition d'arroseuses, de ma-
tières, etc.

Si, en dépit de ces canons, l'ar-
gent est voté, cet après-midi, le
contrat sera accordé incessamment
et les nouvelles arroseuses seront
livrées à la ville au bout de deux
semaines.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Bourse de Montréal. — Le Sha-
winigan, 405-34; Laurentide, 95;
le Brompton, 91.
A New-York. — Steel, 92 1/4;
l'Union, 119, et Motors, 317.

OTTAWA, 26. — Le gouverne-
ment confirme la nouvelle publi-
cité l'autre jour par la PATRIE, con-
cernant la réorganisation de la
commission du port de Québec. Sir
David Watson est nommé président
de la commission, le général Trem-
blay et M. A. Gravel commissaire.

LE DETECTIVE COURE

Le détective Coure, de la police
provinciale, explique qu'il est allé
à Ste-Philomène avec le Dr J. L.
Cœur, coroner, et le Dr Marois. Il
avait reçu instruction d'examiner les
restes d'Aurore Gagnon pour que
les médecins puissent faire l'autop-
sie. Quelques temps après, il opéra
l'arrestation de l'accusé et de sa
femme. Il visita plus tard la vi-
ctime de la petite victime, et il
trouva la chambre où elle fut ma-
ladé, dans des conditions hygié-
niques déplorables. Et le témoin a
conté ce qu'il avait déjà dit au pro-
cès la femme Gagnon.

Mme A. LEMAY

Mme A. Lemay est le témoin su-
ivant. Elle déclare qu'elle demeure
à quelques arpents de l'accusé. Ce
dernier s'est marié deux fois, et il
a eu trois enfants d'une première
femme dont Aurore, la petite vic-
time. Elle était chez les Gagnon, le
jour de la mort de la petite Aurore.
L'accusé a demandé à sa femme,
depuis combien de temps Aurore
était dans cet état, et si elle avait
pu voir le père. La femme Gagnon
a répondu: "Non, le père n'a pas
été appelé". Le témoin a fait re-
marquer que l'enfant était mouran-
te et qu'elle ne faisait rien pour
elle. L'accusé a répondu: les gens
parlent toujours assez. Quelques
jours avant qu'Aurore meure, l'ac-
cusé visita le témoin et lui dit:
"Aurore est incurable; nous al-
lons l'envoyer à l'école de réforme."

Mme O. HAMEL

L'enquête ensuite Mme Ha-
mel. Elle déclare qu'elle est la
sœur de l'accusé. Elle a vu la pe-
tite victime le corps couvert de
plaies. Elle a elle-même pansé ses
blessures et déclaré à l'accusé que
ça faisait pitié en enfant dans une
telle condition et ce dernier a ré-
pondu: "regarde en arrière, c'est
pire encore". L'accusé déclara
alors qu'il était décidé à ne plus
battre l'enfant, lui cela ne servait
à rien. L'enquête ensuite les
témoignages de Emilien Hamel et
de Adolphe Gagnon, et la cour s'est
ajournée à lundi.

LA SEANCE DE SAMEDI

QUÉBEC, 26. — A la reprise de la
séance, samedi, M. Emilien Hamel
fut le dernier témoin entendu dans
la cause de l'Université Gagnon. Il
déclare que l'accusé a battu lui-
même sa fille, à la demande de la
mère qui prétendait que la petite
Aurore refusait de travailler. Plus-
ieurs autres témoins ont été enten-
dus qui ont déjà comparu au procès
de la femme Gagnon. Deux des té-
moins jurèrent qu'ils avaient vu

La Patrie

MONTREAL, 26 AVRIL 1920

LE PROCHAIN RECENSEMENT

Rendu compte par l'expérience de 1911, lorsque ses prévisions furent déçues par un million d'habitants manquant dans le Dominion, le Bureau des Statistiques ne veut risquer de prédiction trop optimiste sur le résultat du prochain recensement. Il estime que la population du Canada sera, au mois de juin 1921, de 8,750,000, ce qui représenterait, pour la présente décennie, une augmentation de 1,500,000 environ, tandis que l'augmentation de la précédente décennie a été de 1,800,000.

Dans les conditions ordinaires, l'estime du Bureau des Statistiques semblerait assez plausible. Pendant la période de 1901-1911, en effet, il est venu au Canada 1,400,000 immigrants, tandis qu'il en est venu 1,800,000 depuis 1911. Raisonnablement, nous devrions donc pouvoir compter, au prochain dénombrement, sur une augmentation plus considérable que celle constatée en 1911. Nos statisticiens officiels font donc généralement la part des pertes en ne prévoyant qu'une augmentation sensiblement moindre—d'environ 300,000.

Il est intéressant d'observer comment a fluctué le courant de l'immigration depuis vingt ans. En voici le tableau comparatif:

Présente décennie.	Précédente décennie.
1911.... 311,084	1901.... 49,149
1912.... 354,237	1902.... 67,739
1913.... 402,432	1903.... 128,364
1914.... 384,378	1904.... 130,331
1915.... 144,789	1905.... 146,266
1916.... 48,537	1906.... 189,064
1917.... 75,374	1907.... 124,667
1918.... 79,074	1908.... 262,469
1919.... 57,702	1909.... 146,908
1920.... 57,000	1910.... 208,794
1,914,607	1,453,391

Estimé.

Une divergence très importante entre les deux périodes, c'est que le gros de l'immigration était venu à la fin de la première décennie, et que par suite nous en devions avoir conservé le maximum en 1911, tandis que l'immigration intense a été au début de la dernière décennie, et que par conséquent, nous pourrions avoir perdu un nombre beaucoup plus grand de nos immigrants.

Ensuite, il y a eu l'influence de la guerre. Nous ne croyons pas que le gouvernement ait fait une statistique des citoyens de pays étrangers qui ont été rappelés dans leur pays d'origine pour faire du service militaire non plus que de ceux qui se sont rapatriés depuis la paix.

Nous savons qu'aux Etats-Unis, le courant d'émigration, depuis la conclusion des hostilités en Europe, a été extrêmement intense. Très probablement, il en a été de même au Canada, et par suite, il est raisonnable de conjecturer que l'immigration des quatre ou cinq dernières années aura été plus que contrebalancée par le mouvement de sortie.

D'autre part, il est à prévoir que la guerre aura sensiblement ralenti l'accroissement naturel de la population dans le pays.

Nous voyons cependant que le Bureau des Statistiques a largement tenu compte de ces deux facteurs dans l'estime qu'il vient de communiquer au public. Par suite, il ne semble pas excessif d'espérer que le prochain recensement fera trouver que le Canada a une population de huit millions et trois-quarts, peut-être de neuf millions.

Mais que nous soyons à ce point dans les ténèbres, en ce qui concerne le chiffre de notre population, cela montre encore une fois la nécessité de statistiques plus complètes. L'accroissement végétatif se peut l'assez près évaluer d'année en année pendant une décennie, quitte à faire les corrections nécessaires à chaque recensement. Mais il n'en est pas ainsi des mouvements migratoires, qui sont sujets à d'extrêmes variations. Il est absurde que le gouvernement se donne le mal de compter avec soin les gens qui immigreront au Canada, et ne porte aucune attention à ceux qui en sortent.

Nos statistiques seront sans valeur tant que nous surveillerons la porte d'entrée sans surveiller également la porte de sortie.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Avec l'arrivée du "Canadian Aviator", de la marine marchande du Canada, dans le port de Montréal, la saison de la navigation est pour tout de bon ouverte.

Nous profiterons de l'occasion pour signaler les bonnes œuvres accomplies dans le passé par le Club des Matelots Catholiques et exhorter le public à lui donner son plus cordial appui. Cette institution a non seulement besoin d'encouragement moral, mais encore de secours financier. L'on saura, nous l'espérons, répondre aux vœux des personnes dévouées qui se consacrent si généreusement au bien-être des milliers de marins qui viennent chaque année et à notre ville. Avec l'établissement de lignes entre la France et le Canada, nous recevrons la visite d'un plus grand nombre de matelots français. Il conviendra donc de porter plus d'intérêt encore que dans le passé, au travail magnifique que le Club des Matelots Catholiques accomplit parmi nous.

L'année dernière, 40,845 matelots sont venus dans le port de Montréal. Ce chiffre fort respectable sera dépassé durant l'été. Il importe donc de s'occuper du sort de cette population nomade durant son séjour sur nos bords, de lui procurer de saines distractions, des amusements moraux, un pied à terre où elle puisse fraterniser, etc., etc.

L'an dernier, une quarantaine de concerts et de soirées intéressantes, données au bénéfice des marins, ont obtenu un superbe succès. Ces fêtes sont de plus en plus populaires.

Comme la mission que le Club des Matelots Catholiques s'est imposée prend une importance plus grande avec les développements de la navigation, le bureau de direction a résolu de construire un nouveau local plus spacieux et plus moderne. Dans l'édifice actuel, tout le monde se trouve à l'étroit. Les affaires financières du club sont assez bonnes pour escompter l'avenir. Le bilan de l'année écoulée a un surplus de \$50,000.

La ligue navale du Canada a fort généreusement constitué une dotation de \$80,000 en faveur du club.

Parmi ceux qui se donnent le plus de mal pour la prospérité du club des Matelots Catholiques, nous nous faisons un devoir de mentionner le Dr W. H. Atherton, dont les sympathies sont assurées à toutes les œuvres méritoires.

Le flasco de la "overalls" parade des "overalls" à New-York portera un grand coup au mouvement, mais les propagandistes ne désespèrent pas d'atteindre leur but, qui est de faire baisser le prix des vêtements. Déjà les grands marchands annoncent une réduction. Les salopettes font tranquillement la conquête de Montréal. Elles sont portées dans plusieurs bureaux importants. Avec les chaleurs qui approchent, la vogue des "overalls" ne manquera pas de croître.

La législature de l'Etat de New-York a adopté une loi permettant la fabrication de la bière à 2.75 de force alcoolique.

Les prohibitionnistes ont combattu cette mesure avec ténacité, mais les "humides" ont fini par l'emporter. La prohibition totale sera difficilement mise en vigueur dans l'Etat de New-York. Malgré tous les efforts des buveurs d'eau et des inspecteurs officiels, les boissons alcooliques se vendent librement partout, dans New-York comme dans les plus petites villes.

Si notre gouvernement a fait des avances à propos de l'Arménie, il ne paraît pas pressé de s'en faire gloire.

Plaignons ceux qui se préparent à démissionner à la fin de cette semaine!

La ligue de porteurs de salopettes d'Ottawa aura du succès si tous les fonctionnaires mal rémunérés joignent ses rangs.

Les enfants pleurent pour voir le **CASTORIA DE FLETCHER**

On espère convertir M. Décarie en lui faisant entrevoir le plaisir qu'il trouverait à taxer un hôtel de seize étages. On connaît sa faiblesse!

LES Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux lettres correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous ne pouvons le dire à l'avance, mais nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse, dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

LE CORPS DE MUSIQUE DE LA POLICE

Montreal, le 22 avril 1920.

Monsieur le Rédacteur,
Je viens de lire sur la PATRIE de ce jour un article intitulé "La police de musique de la police de Montréal". Permettez-moi de vous dire que M. Henri Cordier n'a pas été le fondateur de la fanfare de la Police de Montréal.
C'est à la demande du Lt-Col. Hugué, chef de police qui, j'ai l'honneur de vous le dire, a commencé l'enseignement de la théorie musicale à tous les membres du corps de musique de la police. J'ai continué comme directeur jusqu'à la fameuse enquête. Lorsque le chef Legault a pris la direction de la police, j'ai continué la fanfare et j'ai fait partie à été nommé chef. Pour l'information du public, je pourrais vous dire que cette fanfare a été créée par M. Henri Cordier, pour y inscrire le flot de nos émotions et nos doux pensées pour les disparus.

GRIGNOTANT SOIR D'UN BEAU JOUR

Aux anciennes de la C. N. D.

Le cœur plein d'émotions d'avoir revécu de tant d'années à la fois, la tête toute chargée de souvenirs et de cet immense et inoubliable bruit que font deux mille femmes parlant toutes ensemble avec exubérance, je revenais l'une des dernières, du convention qui avait convoqué toutes les anciennes de la Congrégation Notre-Dame.

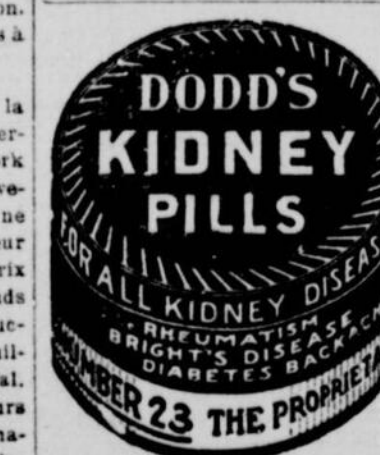
Etait-ce gai? Etait-ce triste?

—Je ne sais, mais après avoir ri, j'ai pleuré.

J'apportais avec moi, un bout de l'histoire de chacune, quelques visions de camarades ombellées ou amalgamées par les bonheurs ou les malheurs, les joies ou les tristesses, les succès ou les échecs, les amitiés interrompues, les bonheurs, les larmes que l'on sentait avoir passées tour à tour dans ces dernières années — tout cela, par tourbillons, voltigeait devant mes yeux, comme les pages d'un gros livre qu'on feuilletterait à la hâte et dont on ne lui que le premier épisode.

D'un tas, les années vécues furent récapitulées; ainsi que dans les Annales d'ailleurs, je reconnus des rires francs, de l'esprit, des idées, des bagages que l'on transportait avec soi-même; mine, gestes, regard, voix, tempérament — oh! tellement restés les mêmes qu'on ne pouvait pas ne pas les reconnaître!

Seule, j'essayai de refléter ces existences entrevues, de percer le miroir de ces yeux, les rides de ces sourcils, de voir au-delà des cheveux, des cornettes, des vocations, des âmes. J'ai feuilleté indiscrètement les annales de ma mémoire où elles venaient de révéler leurs noms et je n'ai effleuré que des femmes toutes pareilles, jalouses de leur bien et de leur intimité. Minutieusement ainsi qu'on relit une vieille lettre, j'ai cherché le "spectacle", le sens familier, profond, le secret des étés disparus. Longtemps, jusqu'au soir, mon cœur s'est souvenu, et, tout bas, il a rendu hommage aux efforts, combats, sanglots, holocaustes que charroyait avec lui ce vol gracieux et souriant de notre jeunesse et des belles années en règles.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, ainsi que l'écoulement, la maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la notice.

Voici le printemps, le temps de prendre

Celery King

Au prix de quelques sous seulement, il vous purifie le sang, vous procure vigueur et santé. Il agit simplement d'en prendre pour avoir les yeux vifs, le teint clair et l'haleine parfumée. 8F

DERY GRAINES DE SEMENCE

GRATIS sur Demande

CATALOGUE FRANÇAIS de 96 pages, illustré à profusion. Le plus complet pour semences et plantes de toutes sortes.

HECTOR L. DERY

17, NOTRE-DAME E. MONTREAL. Tél. Main 3035 20 L-Mon-V-J-20

Si mes yeux n'ont vu qu'un tourbillon sur la grande route, mon cœur s'est arrêté dans les petits sentiers; c'est là que sa lumière intérieure s'est découverte, les exquis délicatesses qui auraient été si mal traitées par la parole.

Et ce sont ces choses "inexprimables" qui, transmises d'un cœur à l'autre, immatériellement, nous ont valu, peut-être, en ce jour, les joies les plus "inexprimables".

La page entière des "Annales" du jour, vous revient en entier à vous, mères dignes et nobles que nous avez élevées, et à celles de nous qui ont été dans cette fête "l'inspiration intérieure" et la garantie du succès; nous ne demandons qu'une toute petite place, en marge, à côté du grand nom à jamais mémorable de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys, pour y inscrire le flot de nos émotions et nos doux pensées pour les disparus.

Cette nuit

Oui! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Pléville, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour eudre (tailles) gratis sur demande.

L.J.S.-jns

Nous espérons — tel que l'a promis la présidente — revenir chaque année en groupes, vous saluer, nous retremper à votre source d'énergie et repasser un peu de notre jeunesse.

Les vénérables octogénaires qui sont venues à votre premier appel, ont perpétué votre histoire dans leurs enfants et vous ont fourni tout un défilé d'âmes que vous avez remuées fortes et vaillantes. Pour garder vos traditions, les anciennes qui se "renouvellent" seront heureuses de joindre leur gratitude à la gratitude de leurs aînées, en vous confiant leur postérité, en ajoutant de nouveaux chaînons à la chaîne qui, depuis trois siècles, sert de rempart à la classe la plus distinguée et la plus raffinée de la nation canadienne-française.

Cette nuit

Oui! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Pléville, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour eudre (tailles) gratis sur demande.

L.J.S.-jns

"La plus Grande Vente sans Exception"

Une telle Popularité atteste de l'Efficacité du

SIROP DU Dr J. O. LAMBERT

LE FAMEUX SPECIFIQUE

dans toutes les affections de la GORGE, des BRONCHES, des POUMONS, et des MALADIES de POITRINE.

Les Mères le Recommandent à leurs Filles

C'est le conseil de l'expérience. Les changements subits de température sont dangereux.

VIELLARDS, ADULTES, ENFANTS ET BEBES, chacun devrait prendre soir et matin une bonne dose de Sirop du Dr J. O. Lambert. C'est un préservatif.

Le SIROP du Dr J. O. LAMBERT

est un produit végétal absolument Pur, ne contenant aucune drogue dangereuse!

NOUS LE GARANTISSONS. En vente partout

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

Toux, Rhumes, etc.. Voir notre défilé.

Dr J.-O. Lambert, Limitée, Montréal.

(Succursale à New-York), les plus grands fabricants de Sirop contre

HORRIBLE DRAME

Huit personnes sont tuées à coups de hache sur une ferme.

MEURTRIER INCONNU

TURTLE LAKE, Dakota-Nord. 26.—Huit personnes ont été trouvées mortes samedi, dans la ferme de Jacob Wolf, à trois milles au nord d'ici, victimes d'une mystérieuse tragédie. Ce sont Jacob Wolf et sa femme, ses cinq filles, âgées respectivement de 13, 10, 8, 5 et 4 ans, et Jack Hecol, âgé de 12 ans, qui était employé à la ferme.

Un seul membre de la famille survit, un bébé de huit mois. Les indices laissent croire que les morts furent tués à coups de hache dans la cuisine par un meurtrier inconnu. Les corps de la mère, des trois filles, et du garçon de ferme furent trouvés dans la cave où ils furent cachés par le meurtrier; ceux du père et des deux filles dans l'écurie et la grande, sous des bottes de foin.

On a trouvé hier, plusieurs indices à la ferme. Un fusil a été trouvé dans un marécage à un mille au nord de la ferme de Wolf. Des empreintes de pas dans la boue et la neige indiquent qu'un homme s'était approché du marécage et avait touché le fusil dans l'eau boueuse. Des sautoires tachées de sang furent trouvées dans la cuisine de Wolf.

A l'enquête qui a commencé hier matin, il fut déclaré que la plupart des victimes avaient été tuées à coups de hache et les autres à coups de raie.

Wolf et deux de ses filles furent tués par des balles.

L'enquête continuera aujourd'hui. On croit que le crime a été commis jeudi ou vendredi.

Wolf était considéré comme un bon père et prospère fermier et sa propriété était évaluée à \$30,000. On a appris qu'il gardait chez lui de l'argent dans un coffre-fort.

Emma, le petit bébé de huit mois, le seul membre de la famille Wolf qui échappa à la mort, est sous les soins de voisins charitables. On le trouva dans un berceau près d'une fenêtre ouverte.

CONSULS

(Du Corr. de "La Patrie.")

OTTAWA, 26.—Le gouvernement a été informé de la nomination des consuls suivants: Senor Don Nicolas Perez Stahle, consul général de Cuba à Ottawa; Senor Don Alberto de G. Obren y Sanchez, vice-consul de Cuba à Ottawa; M. Charles F. Hubscher, consul général de la Suisse à Montréal; M. Léon Rouillard, consul de Hayti, à Québec.

LA JOIE DE LA MATERNITE

Pour cette femme guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Ellensburg, Wash.—"Après être malade, j'ai été longtemps faible, pouvant à peine marcher. J'ai eu de terribles douleurs dans le bas-ventre, et un jour mon mari arriva de la ville avec une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris de l'essayer, le fusi guérie et fortifiée, et capable de vaquer à mes occupations domestiques. J'ai maintenant une petite fille, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."—Mme O. S. JOHNSON, R. No. 3, Ellensburg, Wash.

Il y a partout des femmes qui désirent avoir de petits enfants, mais à qui ce bonheur est refusé à cause de dérèglements organiques qui, dans la majorité des cas, disparaissent en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ces femmes-là ne devraient pas désespérer avant d'avoir essayé ce précieux remède, et écrit à Lydia E. Pinkham Médical Co., Lynn, Mass., pour connaître les détails. Le résultat de leur expérience de 40 ans est à votre disposition.

FEUILLETON DE La Patrie

LE SOLEIL SE LÈVE

PAR JULES MARY

22. — Non, à genoux, à genoux, très bas, très loin de vous, dans la boue si je le pouvais, dans la boue, dans le sang, dans la honte, ma place !!!

— Silvière !!!

— Oui, ma place !!! C'est là qu'il m'aurait fallu demeurer, c'était mon lot... A vouloir en sortir, je me suis enfoncé plus profondément et perdu tout à fait... Perdu, ruiné... Soit !!! Mais cette enfant, non, non !!! Ah ! laissez-moi parler, me soulager... dégonfler mon cœur... Je vous en supplie, ne me regardez pas ainsi... Mais vous ne savez donc pas que je vous aime ? Oh ! non, Dieu, je vous aime trop ! ainsi avec égarément, en plein désordre d'esprit... Allez reprendre ce fusil... Et moi, je me tiendrai là-bas... Ainsi, je ne pourrais pas distinguer vos traits, ni rien de ce que vous ressentiriez, d'épouvante et de dégoût, en m'écouant... Je suis tacher d'oublier que vous êtes là... Ce sera comme si je ne ressentais, à moi-même, les choses graves que j'ai résolu de vous dire, et, ainsi, me croyant seul, j'aurais sans doute le courage jusqu'au bout...

Elle se leva et un pas vers lui, les mains tendues.

— Monsieur, monsieur.

— Je vous en supplie, n'interrompez pas l'étrange histoire que j'en tends... Elle est si pénible pour moi que j'aurai à peine la force... Résumons-vous donc, vous dis-je car risquer de vous enchaîner, c'est à l'heure d'aimer, sans crainte de commettre une faute... Je ne m'appelle pas Silvière Demeure, je suis Lionel Lestant... je ne suis pas un enfant abandonné, recueilli par la charité publique, ma famille est riche et considérée, et

LE MALAISE QUI REGNE AU PAYS DEPUIS BORDEN

Une causerie samedi au club de Réforme par M. A. B. Copp.

LA POLITIQUE

L'hôte d'honneur, samedi dernier, au Club de Réforme, M. A. B. Copp, député de Westmoreland, N.B.

Le conférencier a parlé de la période de malaise au pays sous le gouvernement Borden, de ses conséquences au point de vue de la prospérité du Canada, et des remèdes à apporter à la situation malheureuse du pays.

Il a fait allusion à l'erreur commise par les libéraux en 1914 en acquiesçant à une prolongation du terme parlementaire auquel sir Wilfrid Laurier était opposé. Il soulève les applaudissements des auditeurs en déclarant que le chef du parti libéral s'était prononcé catégoriquement contre cet acte inconstitutionnel à un grand caucus tenu à ce sujet.

L'orateur attribue la cause du mal à l'abandon de la politique libérale par la défaite du parti en 1911 et principalement à la mise en vigueur de la conscription qui permit le vol des élections en 1917.

De cet état de choses il en est résulté, au point de vue de l'ordre, le désordre, les affaires du pays, l'antagonisme entre le capital et le travail et arrêt du progrès, de l'industrie et de l'agriculture.

Le remède qu'il préconise est une élection générale pour permettre le retour au pouvoir d'un gouvernement constitutionnel et représentant le peuple.

La réunion était sous la présidence de M. W. C. Taylor, qui présenta le conférencier.

MGR LEONARD VISITE HIER SA PATRIE

Sa Grandeur Mgr Leonard, évêque de Rimouski, a rendu visite à St-Vincent de Paul, sa paroisse natale.

Arrivé vendredi dernier, le nonce légat a été reçu à la résidence de son cousin le Dr Pontreuil, où il a séjourné durant sa visite. Mgr Leonard s'est rendu aux différents endroits qui ont intéressé son enfance, à la célébrer la messe, hier matin, à l'église paroissiale.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur visitait le cimetière et le soir elle parlait pour Québec.

HAMEL EST CONDAMNÉ A ST-JEAN DE DIEU

Les aliénistes décideront s'il est assez sain d'esprit pour subir son procès.

SON PROCES

Zénon Hamelin, cet aveugle qui est accusé de meurtre et de tentative de suicide a été transféré de la prison de St-Jean de Dieu, samedi après-midi, le shérif Lamer et le gendarme Boudreau ayant reçu ordre du procureur général de transférer le prisonnier à l'asile afin qu'il puisse être examiné par des aliénistes qui décideront si le prévenu est suffisamment sain d'esprit pour pouvoir subir son procès au prochain terme de la Cour du banc du Roi, à St-Jean.

Hamelin est accusé d'un crime épouvantable. Le 2 février dernier, il aurait tué son épouse à coups de marteau sur la tête. Il aurait surpris son épouse pendant son sommeil et il l'aurait traîné sur le plancher en la tirant par les cheveux. Il lui défonça le crâne à coups de marteau, d'un coup.

Après avoir commis son crime, le malheureux, à ce qu'il paraît, tenta de se suicider en se frappant à la tête avec le marteau dont il se servait pour tuer sa femme. Il aurait tenté aussi de s'écraser la tête sur un mur. Finalement il s'endormit dans la maison et se précipita dans un puits, tête première.

Il se blessa grièvement et on eut toutes les misères du monde à le sortir du puits.

Lors de l'enquête préliminaire Hamelin refusa de parler mais il fut condamné à subir son procès. Il était devenu la prison de St-Jean. Depuis il demandait fréquemment à voir son épouse comme s'il ignorait que celle-ci est morte.

Hamelin a été arrêté par la police provinciale.

LES ALLEMANDS ONT DES ARMES

PARIS, 26.—De grosses quantités d'armes et de munitions ont été découvertes par la cavalerie française en entrant dans Hanau, à l'est de Francfort, selon le "Temps".

De nombreux plans touchant les manœuvres ont aussi été trouvés, destinés à couvrir des opérations militaires contre la France à travers la zone occupée par l'armée américaine à Coblenz.

250 canons ont été découverts à Koenigsberg, dans la Prusse orientale, par la commission internationale, selon des rapports reçus ici.

FETE AU CLUB DES MARINS CATHOLIQUES

A l'occasion de l'ouverture de la navigation. — On parle d'une nouvelle construction.

CONSTRUCTION

Les marins catholiques ont donné une grande soirée de gala, samedi soir, à leurs salles, à l'occasion de l'ouverture de la navigation. Le docteur Atherton, le gérant du club, fit un court exposé de la situation financière de cette intéressante organisation, qu'il a beaucoup contribué au développement du port de Montréal. Il dit entre autres choses, que durant



AVEZ-VOUS UN Rendez-Vous Permanent

chez Palmer ?

Plusieurs des plus belles femmes de Montréal constatent que le meilleur moyen de conserver et d'accroître leur beauté est un rendez-vous permanent avec notre spécialiste de beauté expert.

Par un soin régulier, logique, attentif, il est possible d'entretenir les cheveux, le visage et le corps.

Téléphonez Uptown 7410, pour rendez-vous, ou pour plus amples informations.

AIDE DEMANDEE MANIGURES PERSONNES POUR ONDULATIONS MARCEL MASSEUSE

Nous avons quelques vacances pour des expertes dans les lignes suivantes. Aussi quelques vacances pour jeunes femmes habiles, comme apprenties. BONNE GAGES DES LE DÉBIT. Ouvrage intéressant et rémunérateur. Voyez Mlle Norman, à l'adresse ci-dessous.

Palmer & Co. Limited 468 ST. CATHARINE STREET, Côté Sud, à l'Est de Peel

Robes de Soie

Robes de nuit, en batiste de bonne qualité, avec col rond, manches courtes et bordure en dentelle. Prix spéciaux.

Caléons de coton de bonne qualité, fins avec riches et délicate dentelle, deux styles.

Cache-corset en batiste de belle qualité, d'ajustement facile, avec empièçements de jolis dentelles et de broderie.

Tricot de coton avec ou sans manches, fins avec trou-trou de fantaisie. Grands 36 et 38. Marché.

Gants de Soie

Gants de soie pure et très posante, avec bouts de doigts doubles, d'ajustement parfait, avec deux boutons-pression, et dessous en point paris et posante broderie. Noirs, tan, blancs bruns, marine, gris.

Le fameux GUINGAN d'ANDERSON

1,500 verges de beau guingan importé, 31 pouces, à ca raoux et rayures de fantaisie, plaid de nuances de bleu, blanc, rose, vert, noir, cardinal, blanc sur fond noir, et noir sur fond blanc. C'est un beau et frais tissu à robes d'été pour femmes et enfants. Prix, la verge.

Le tag-day de samedi dernier, en faveur des enfants infirmes, a été le premier du plus heureux résultat. Il paraît avoir donné un rendement assez supérieur à celui de l'an dernier.

Si la température avait été plus élémentaire dans la matinée, le succès eût été encore plus considérable. A cause du mauvais temps, près de 300 personnes proposées à la vente des tags ne se rendirent pas à l'événement. L'on comptait sur un total de 1500, et 1200 répondirent à l'appel.

La collecte de l'an dernier rapporta \$3,000 et \$3,500. Il est donc qu'elle sera plus élevée d'au moins \$3,000, cette année. Si la température eût été élémentaire, le montant total aurait certainement atteint \$10,000.

l'année dernière, 40,545 marins ont visité notre port, 4,553 lettres ont été livrées; 7,500 paires de gants ont été distribuées ainsi que 2,500 sacs de voyage et 35,000 revues, sans compter d'innombrables journaux. Le club fut ouvert le 21 avril, l'an dernier, pour recevoir les marins du transatlantique. "War Redcap", le premier navire qui entra dans le port et ferma ses portes le 10 décembre, au départ du "Bassan", en destination du Sud Africain. Durant la saison, 25 concerts furent donnés, et il y eut cinq grandes dîners-causeries. Il y eut, en outre, des expéditions sur la montagne, des parties de balles et de ballons et autres amusements divers. Le rapport financier montrait qu'il y a en caisse la somme de \$10,000, que l'on appliquera peut-être à la construction d'un édifice dans un avenir très rapproché. Au nombre des personnes présentes, il y avait le chef de police Bélanger et de la sûreté, M. LePage. Les élections eurent lieu: président, commandant J. T. Walsh; vice-président, F. J. Hackett, M.D.; secrétaire, M. A. Phelan, C.R.; trésorier, B. McNally; gérant, W. H. Atherton.



AVEZ-VOUS UN Rendez-Vous Permanent

chez Palmer ?

Plusieurs des plus belles femmes de Montréal constatent que le meilleur moyen de conserver et d'accroître leur beauté est un rendez-vous permanent avec notre spécialiste de beauté expert.

Par un soin régulier, logique, attentif, il est possible d'entretenir les cheveux, le visage et le corps.

Téléphonez Uptown 7410, pour rendez-vous, ou pour plus amples informations.

AIDE DEMANDEE MANIGURES PERSONNES POUR ONDULATIONS MARCEL MASSEUSE

Nous avons quelques vacances pour des expertes dans les lignes suivantes. Aussi quelques vacances pour jeunes femmes habiles, comme apprenties. BONNE GAGES DES LE DÉBIT. Ouvrage intéressant et rémunérateur. Voyez Mlle Norman, à l'adresse ci-dessous.

Palmer & Co. Limited 468 ST. CATHARINE STREET, Côté Sud, à l'Est de Peel

Robes de Soie

Robes de nuit, en batiste de bonne qualité, avec col rond, manches courtes et bordure en dentelle. Prix spéciaux.

Caléons de coton de bonne qualité, fins avec riches et délicate dentelle, deux styles.

Cache-corset en batiste de belle qualité, d'ajustement facile, avec empièçements de jolis dentelles et de broderie.

Tricot de coton avec ou sans manches, fins avec trou-trou de fantaisie. Grands 36 et 38. Marché.

Gants de Soie

Gants de soie pure et très posante, avec bouts de doigts doubles, d'ajustement parfait, avec deux boutons-pression, et dessous en point paris et posante broderie. Noirs, tan, blancs bruns, marine, gris.

Le fameux GUINGAN d'ANDERSON

1,500 verges de beau guingan importé, 31 pouces, à ca raoux et rayures de fantaisie, plaid de nuances de bleu, blanc, rose, vert, noir, cardinal, blanc sur fond noir, et noir sur fond blanc. C'est un beau et frais tissu à robes d'été pour femmes et enfants. Prix, la verge.

Le tag-day de samedi dernier, en faveur des enfants infirmes, a été le premier du plus heureux résultat. Il paraît avoir donné un rendement assez supérieur à celui de l'an dernier.

Si la température avait été plus élémentaire dans la matinée, le succès eût été encore plus considérable. A cause du mauvais temps, près de 300 personnes proposées à la vente des tags ne se rendirent pas à l'événement. L'on comptait sur un total de 1500, et 1200 répondirent à l'appel.

La collecte de l'an dernier rapporta \$3,000 et \$3,500. Il est donc qu'elle sera plus élevée d'au moins \$3,000, cette année. Si la température eût été élémentaire, le montant total aurait certainement atteint \$10,000.

MURPHY'S

LE MAGASIN DES MONTREALAISES

LE PLUS CHARMANT ASSORTIMENT DE ROBES de SOIE

Valant 35.00, 40.00 et 50.00 pour 19.95

ROBES EN TAFFETAS, GEORGETTE DE SOIE ET CHARMUSEL.

Elles possèdent un charme merveilleux dans leurs garnitures et leurs lignes gracieuses. Elles sont offertes à un prix qui ne couvre pas entièrement le coût de la manufacture. Mardi, prix spécial.

19.95

Vente Spéciale de CORSETS D. & A.

LIQUIDATION SPECIALE DE CORSETS D. & A. MARDI.

Ces corsets sont faits de coutil rose, avec ceinture et hauts élastiques, quatre fortes jerrillies et finis avec bordure brodée. Ils s'adaptent surtout aux tailles minces et dégingées.

C'est une excellente occasion d'acheter un corset à un prix raisonnable. Grands 19.26. Prix spécial.

1.19

Lingerie pour Dames

PRIX SPECIAUX POUR MARDI

ROBES DE NUIT, en batiste de bonne qualité, avec col rond, manches courtes et bordure en dentelle. Prix spéciaux.

CALÉONS DE COTON de bonne qualité, fins avec riches et délicate dentelle, deux styles.

CACHE-CORSET en batiste de belle qualité, d'ajustement facile, avec empièçements de jolis dentelles et de broderie.

TRICOTS DE COTON avec ou sans manches, fins avec trou-trou de fantaisie. Grands 36 et 38. Mardi.

Gants de Soie

A 1.75 LA PAIRE

Gants de soie pure et très posante, avec bouts de doigts doubles, d'ajustement parfait, avec deux boutons-pression, et dessous en point paris et posante broderie. Noirs, tan, blancs bruns, marine, gris.

A 1.50 LA PAIRE

Gants de soie pure et de moyenne posante, avec bouts de doigts doubles, deux boutons-pression, et broderie en point paris. Gris, noirs, blancs tan, bruns, marine.

Le fameux GUINGAN d'ANDERSON

1,500 verges de beau guingan importé, 31 pouces, à ca raoux et rayures de fantaisie, plaid de nuances de bleu, blanc, rose, vert, noir, cardinal, blanc sur fond noir, et noir sur fond blanc. C'est un beau et frais tissu à robes d'été pour femmes et enfants. Prix, la verge.

79

Le Savon CUTICURA

ET ONGUENT

Eclaircit la Peau

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun. Vendus partout. Dépt. Can. Lymans Limited, rue St-Paul, Montréal.

Les Médecins Recommandent Bon-Opio pour les Yeux

Les médecins et les spécialistes de l'oeil vous recommandent Bon-Opio comme un remède facile et sûr pour le traitement des maladies des yeux et pour ramener la vue. Vendu chez tous les pharmaciens sous la garantie absolue d'être efficace.

CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le

COQUELINETTE—Trop parler nuit!



Par Chas. McManus

CHRONIQUE OUVRIERE

Les salaires

Le coût élevé de la vie nécessite certainement que les travailleurs reçoivent des salaires qui leur permettent de donner à eux-mêmes et à leurs familles non seulement le strict nécessaire, mais aussi d'économiser quelque chose pour les mauvais jours.

Puisque ceux qui détiennent le pouvoir financier de la production ne veulent rien faire pour soulager le peuple des étreintes des accapareurs et des profiteurs, il est donc juste d'exiger que les véritables producteurs, c'est-à-dire les ouvriers, puissent pour une part des bénéfices occasionnés de cette production, par une augmentation de salaires raisonnable.

D'un autre côté, il faut bien aussi prévoir, quand il s'agit de présenter des demandes aux employeurs en vue d'obtenir des salaires plus élevés, que la concurrence qui prévaut dans l'industrie est un facteur qui ne doit pas être négligé. Le coût de la production qui comprend le prix de la matière première, les frais d'exploitation et le prix de vente de l'article sont des faits d'une importance vitale dans le calcul. Si l'on fait des demandes basées sur l'imagination, sans égard pour la situation des affaires, le progrès de l'industrie se trouve arrêté avec bien peu de chance pour qu'il revienne à son état normal.

Cet exemple ne doit pas donner raison aux fabricants de ne pas accéder aux demandes de leurs ouvriers, car le prix du travail dans cette occurrence n'est pas généralement la cause de l'augmentation du coût de la vie quand il est prouvé dans bien des cas, par exemple, l'ouvrier condamné ne reçoit que 35 et 40 sous la paire de chaussures pour son travail, et cette chausse se vend au détail jusqu'à \$15 la paire. Donc il est illogique de dire que ce sont les demandes de salaires plus élevés qui sont la cause de l'augmentation du coût de la vie.

Grandiose fut la fête de l'anniversaire de fondation du local 52 des dames auxiliaires

Les charpentiers menuisiers célébrèrent samedi soir dans la grande salle du conseil des métiers et du travail, 417 Ontario St., le deuxième anniversaire de fondation du local 52 des dames auxiliaires. Mme Ernest Hais fut depuis l'existence de ce local en est la présidente, présidait la fête. Parmi les dignitaires de la fraternité unie des charpentiers menuisiers qui y assistaient en remarquait MM. J. A. Alney, Narcisse Arcand, Arthur Martel, Arthur Lamothe, Ovide Proulx, Edouard Henry, Emile Beaudry, président de l'union des valisiers, local 71, A. Tiedall, F. Doucet, J. A. Roy, Pierre Lefebvre et B. Drolet, chroniqueur ouvrier de la PATRIE. Un magnifique programme de chant, déclamation et musique fut exécuté par Mlle M. Alney, M. N. Arcand, Mme Pierre Lefebvre, Mme Lefebvre, Mme E. Beaudry, M. E. Berthiaume et autres. Des discours furent prononcés par MM. Arthur Lamothe et Joe Alney sur le bien que cette organisation de femmes des charpentiers menuisiers peut faire par son travail constant à propager l'idée de l'unionisme. On a fait allusion à la conférence internationale ou les ouvriers de toutes les catégories de métiers du monde entier étaient représentés.

Il a été reconnu que l'on ne pouvait pas laisser de côté l'épouse de l'ouvrier. Dans la vie moderne la femme est appelée à jouer un grand rôle non seulement dans la vie économique mais aussi dans la vie politique. Sur le terrain économique nous la voyons s'implanter dans le travail, si la femme est obligée de travailler pour gagner sa vie, si elle fait un travail identique à l'homme il faut nécessairement qu'elle soit rémunérée pour son travail comme celui de l'homme. Car elle est exposée dans les usines à tous les dangers. Parant des unions adverses que l'on cherche à implanter, celles-ci ne pourront jamais détruire ce que l'union internationale a édifié. Le travail organisé est respecté, et dans certains quartiers on craint sa position, et il continuera comme par le passé à faire obtenir la justice qu'il a droit.

Des rafraîchissements furent servis, une sauterie fut organisée et chaque s'amusa jusqu'aux petites heures du matin.

Succès immense du eueire des cigariers. L'union des Cigariers, local 58, a obtenu un véritable succès, de son eueire-dance qui a eu lieu samedi soir, à la salle de la Paix du National. On compte que 900 personnes assistèrent à cette fête; tout s'est passé dans un parfait ordre et chacun est retourné chez lui heureux d'avoir passé une belle soirée et plusieurs porteurs de riches prix donnés aux gagnants de

la partie de cartes. Deux séries de cartes furent jouées. Aux tables d'honneur, on remarquait MM. Urie Leblanc, président de la Coopérative des Cigariers Limitée, avec sa dame; M. Adolphe Gariepy, 18ème vice-président de l'union internationale des Cigariers, et sa dame; M. et Mme Georges Warren, officier du revenu de l'intérieur; M. Joseph Larocque, vice-président de la Coopérative des Cigariers Limitée et Mlle Bella Royal. Les prix au nombre de 150 furent distribués aux gagnants sous la direction de MM. Adélard Lafreche, directeur du eueire, A. Gariepy et B. Drolet.

Plusieurs dignitaires des unions internationales ont rehaussé de leur présence cette fête mémorable. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. Z. Di Muro, secrétaire de l'union des Barbiers; Napoléon Bréard, président du local 64 des travailleurs en fournaux; H. A. Foucher, président du conseil conjoint; Albert Roy, agent d'affaires; Eugène Ouellette, L. Roy et H. Sasseville, de la même organisation; Lionel Thibault, du local 266 de la Boot and Shoe; Mlle Lorenza Lavigne, du local 249 de la Boot and Shoe; H. Drolet, chroniqueur ouvrier de la PATRIE, et une foule d'autres dont on n'a pu se procurer les noms. La danse était sous l'habile direction de MM. Edmond Cadieux et Léopold Bélanger. L'orchestre Donato était à son poste et faisait les délices des danseuses qui l'ont fortement applaudi. Les organisateurs, par l'entremise du journal la PATRIE, désirent remercier chaleureusement tous ceux qui ont encouragé l'oeuvre qui est de répondre dans le public fumeur le succulent cigare Coopérative.

Condolences des ouvriers carrossiers

Le syndicat catholique des ouvriers carrossiers, au cours d'une assemblée régulière, tenue hier après-midi, à la salle Gareau, a appris avec regret la mort de M. Magloire Desjardins, ancien carrossier bien connu et estimé de tous les ouvriers de la carrosserie de cette ville. Le défunt était le père de M. Léopold Desjardins, membre du syndicat. A cette occasion malheureuse, le syndicat lui offre ses plus sincères sympathies pour la perte douloureuse qu'il vient de subir. Que copie soit envoyée à la famille et à la PATRIE pour être publiée.

Chez les confectionneurs de vêtements de dames

Le conseil conjoint des confectionneurs de vêtements pour dames convoque pour ce soir, à 8 heures, tous les membres des locaux 13, 19 et 51, à une grande assemblée dans la grande salle Prince-Arthur, 29 rue Prince-Arthur Est.

Chez les confectionneurs de vêtements pour hommes

Le local 115, canadiens-français, des confectionneurs de vêtements

La Toux Intermittente Force les Poumons

La terrible toux intermittente si destructive des poumons qui vous étreint en dépit de tout ce que vous faites pour la mater est une grande source de danger pour votre santé, et plus elle se prolonge, plus sérieuse devient le danger.

Vous pouvez facilement vous débarrasser d'une toux ou d'un rhume qui commencent en prenant le Sirop de Pin de Norvège de Dr. Wood, un remède qui a été universellement employé depuis 30 ans au Canada.

Mme Samuel Matthews, Portage, I. P. E., écrit: "L'hiver dernier je contractai un gros rhume et parfois je dus garder le lit. J'avais une toux intermittente telle que je ne pouvais dormir la nuit et je pensais que je ne m'en débarrasserais jamais. Un jour une amie vint me voir et fut surprise de constater combien ma toux était mauvaise. Elle me conseilla l'usage du Sirop de Pin de Norvège de Dr. Wood et le lendemain j'en fis venir une bouteille, et aussitôt je fus soulagée, et après en avoir pris deux ou trois, ma toux était complètement disparue. Je doute qu'il existe quelque chose de plus efficace."

Le Sirop de Pin de Norvège de Dr. Wood est mis sous enveloppe jaune, il constitue la marque de fabrique, prix 25 et 50¢. Manufacturé uniquement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

POUR UNE MAUVAISE HALEINE

Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine. Si vos dents sont bonnes portez attention à vos intestins. Procurez-vous, chez quelque pharmacien, le Sirop Carati de la Bière Seigle. 15 à 30 gouttes après les repas nettoient l'estomac et empêcheront une mauvaise haleine. 60¢ et \$1.00 la bouteille. N'achetez pas de substituts. Avez l'original.

"Royal Cord"

Un des SIX Pneus Dominion



Les PNEUS DOMINION

sont de BONS pneus

Et pourquoi ne seraient-ils pas bons? Ils ont pour garantie la plus grande organisation du genre du Canada, sinon de l'Empire, le Dominion Rubber System. Ils sont établis de manière à répondre à tous les besoins des automobilistes du Canada. Ils sont fabriqués par des experts dans une grande fabrique moderne.

Ce sont des pneus de confiance de confection soignée ainsi que le prouve le fait que ce sont ceux qui sont le plus demandés au Canada par les automobilistes d'expérience. Il est démontré qu'ils constituent pour l'automobiliste une réelle économie, qu'ils sont d'un roulement facile, qu'ils fournissent un très long parcours sur toutes les routes du Canada.

Les Chambres à Air, les Accessoires et les Pneus Dominion sont distribués par les succursales du Dominion Rubber System et sont vendues par les meilleurs marchands au Canada.

Les Chambres à Air
DOMINION
s'adaptent à tous les pneus Dominion et leur assurent un équilibre parfait. Elles ajoutent au confort de votre voiture et au parcourir que vous fournissent vos pneus. Insistez pour qu'on vous donne des Chambres à Air Dominion.

Les Accessoires
de Pneus
DOMINION

comprennent tout ce dont vous avez besoin pour boucher un trou, panser une blessure et raccommoder une déchirure de votre pneu. Ils feront durer plus longtemps vos pneus. Ayez-en un jeu dans votre voiture.



LES ARTISTES BANQUETTENT

Une réunion sans précédent d'artistes, de musiciens, d'écrivains, etc., au Viger samedi.

M. PLAMONDON

Samedi soir, à l'Hôtel Viger, se réunissaient tous les amis des Beaux-Arts au Canada et de nombreux écrivains canadiens pour célébrer le passage à Montréal de l'artiste Rodolphe Plamondon. Un banquet d'honneur lui était donné, auquel assistaient l'hon. Athanase David, secrétaire provincial de Québec. Les nombreux convives à ces agapes artistiques, où les maîtres de l'art, ont su s'allier par la même pensée et parler avec chaleur et entraînement de tout ce qui intéresse les Canadiens pour le développement de l'art.

L'heure du banquet fut remplie de gaieté. Le menu a arrêté les regards de tous par sa couverture vraiment artistique, œuvre du peintre St-Charles et le motif du peintre Delfosse résumant la marche ascendante de Rodolphe Plamondon depuis ses débuts dans l'humble atelier du Canada jusqu'à ses triomphes au Grand Opéra de Paris.

Le banquet, le président du banquet, M. J. N. Charbonneau, leva son verre à la santé du roi et de la reine, M. Arthur Letondal, qui proposa la santé de l'hôte.

M. Letondal trouva des mots heureux pour exprimer la pensée intime des convives, disant que M. Plamondon était un glorieux exemple, un argument vivant tendant à démontrer ce que peut réaliser le génie artistique de notre race lorsqu'il se trouve dans un milieu favorable. Il loua le courage, l'énergie, la persévérance et l'esprit d'initiative du distingué visiteur et toute que le mot d'ordre pour la jeunesse canadienne-française, à l'heure actuelle, c'est la création d'une œuvre d'art, dans les arts comme dans les sciences, c'est l'ascension vers les hauteurs. Pour atteindre ce but, il faut, ces élites abruptes que n'est pas le génie et les courages, il faut nous tourner vers la science, notre mère intellectuelle et artistique. Il n'y a qu'après elle, sous son influence que nous pouvons nous cultiver selon notre nature, retrouver nos instincts ataviques, conquérir les méthodes du travail et de probité intellectuelle qui sont les trésors de son génie, trésors qu'elle prodigue généreusement à tous.

M. Rodolphe Plamondon répondit en termes émus d'une sincérité qui suscita la sympathie et de vibrants applaudissements. Puis, en termes simples, comme on le ferait en conversant à de bons amis, l'artiste a remercié tous les convives de ce témoignage profond qu'ils avaient à son égard. Il s'est dit heureux, honoré et fier de se voir parmi les siens, après vingt-deux ans d'absence, pendant lesquels il a consacré à toutes les œuvres sérieuses de la musique, dans le seul but, combien noble, de faire connaître sa patrie, le Canada.

L'exilé ne peut se défendre d'avoir en ses heures de découragement. Tous les artistes les connaissent, ces heures terribles. Mais, dit-il, je sentais qu'il y avait une pays qui m'aimait bien. Et c'était mon reconfort et ma joie. J'ai continué en pensant à mon pays et j'ai fait mon devoir de Canadien partout où j'ai passé.

«La France, fut pour moi la grande éducatrice du Beau. A elle qui est toute notre vie à nous, les artistes, je tiens à rendre ce témoignage de reconnaissance et de profonde admiration.

«Et, maintenant, mon devoir, que je remplis depuis que je suis parti, est celui-ci: Une entente entre nous tous afin que le Canada-français soit plus connu à l'étranger. A ce sujet, j'ai souffert, parce que je me suis trouvé avec les artistes allemands, hollandais, italiens. Et, en les voyant à l'œuvre, j'ai compris tout l'aide moral que ces artistes avaient de leur pays. Il n'en était pas de même de moi. Le Canada était peu connu au point de vue de sa puissance de productivité artistique. Je ne dis pas cela pour moi seul, mais pour les jeunes artistes canadiens futurs.

Il faut que le Canada rayonne à l'étranger et que ce banquet, ait le résultat que les Canadiens qui iront étudier à l'étranger ne se sentent plus seuls.

«L'art est un apostolat, en ce sens; mais le prosélytisme est rare. Il ne faut plus que cela soit, mais que ces deux devoirs sacrés s'accomplissent de pair. Je voudrais que les Canadiens s'entraident et travaillent pour que l'art n'est plus un sens inutile, mais vraiment économique. Regardez, par exemple, ce que faisaient les Allemands avant la guerre, à Paris et à l'étranger. Défendons donc l'art canadien-français!

M. Plamondon rend ensuite à son frère Lucien ce témoignage, que, c'est grâce à celui-ci qu'il est au Canada. Il a un mot touchant pour sa mère, si bonne et si simple, et pour son père, qui fut un grand artiste à sa manière. Inconnu il est vrai, mais ce ne sont pas les moins grands. Il rappelle en détail qu'il avait la passion des langues orientales. Tout plutôt rare au Canada! dit-il en souriant.

En terminant, M. Rodolphe Plamondon lève son verre à la santé de ses compatriotes et les convives de l'acclamer longuement par des braves prolongés et en agitant leur serviette.

L'hon. A. David se surpasse dans ses éloges à l'hôte de la soirée. Ses paroles sont brûlantes de patriotisme, d'enthousiasme et d'espérance. Parlaient du progrès de la nationalité il dit:

«J'en conclus que nous progressons: la littérature encouragée, la musique protégée, les peintres, les sculpteurs ainsi reconnus, vraiment nous progressons, et nul n'a le droit d'en douter qui veut comparer l'époque où nous vivons à celle durant laquelle les artistes, malgré leurs splendides visions d'art, se butaient à une indifférence systématique: nous progressons!»

M. le juge Edouard-Fabre Surveylor eût l'aimable tâche de proposer la santé des dames. «Le toast, dit-il, est une survivance de la vieille galanterie française.» A ce sujet, il rappela la délicieuse légende du roi de Thulé qui, jusqu'à la tombe, fidèle, voulut à ses lèvres mourantes porter la coupe d'or en l'honneur de sa dame.

M. Victor Barbeau répondit au toast des dames dans une allocution piquante d'esprit et de gracieuses allusions. Toute la vie galante des Don Juan de l'histoire y passa. Il fit remarquer bien justement qu'on ne pouvait séparer la femme d'un banquet de l'art, puisqu'elle est, depuis toujours, inspiratrice de beauté et que la beauté est l'objet ultime de l'art.

LES CONVIVES

A la table d'honneur: Amédée Tremblay, organiste; Ottawa, l'évêque Dubouché, le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Victor Morin, le député Irénée Vautrin, le député Joseph Archambault, le juge L. T. Maréchal, Rodolphe Plamondon, J. N. Charbonneau, président du banquet; le Secrétaire de la Province, l'hon. L. A. David, le juge Edouard Fabre Surveylor, le député Fernand Rinfret, le représentant du Consulat Français, M. Lavestrie, M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, le président de l'Alliance Française, Gonzave Desaulniers, Edouard Lebel, secrétaire de l'Académie de Québec, Oswald Mayrand.

Aux autres tables: Mme L. A. David, Mme Edouard Montpetit, Mme Madeleine Huguenin, Dr. Fr. DeMartigny, Mme Fr. DeMartigny, Mme Joseph Archambault, Suzor Côté, peintre, Louis H. Bourdon, impresario, Mme Béatrice Lavallée, Salvator Issaurel, Arthur Letondal, Mme Arthur Letondal, Mme

L. P. Benoit, Mlle Victoria Cartier, Mme Léger, Victor Barbeau, Mme Victor Barbeau, Alfred Laliberté, pianiste, Mme Alfred Laliberté, Mme Fernand C. Robert, Edouard Chauvin, Eugène Lassalle, Gustave Comte, secrétaire du banquet, Docteur Frédéric Pelletier, maître de chapelle, Hector Garneau, bibliothécaire municipal, M. Plamondon, Victor Desautels, Mlle Stella Brault, J. P. L. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, Beaupré-Champagne, Yves Lavigne, Monsieur Labbé, Georges Delfosse, peintre, Joseph St-Charles, peintre, Joseph Saucier, professeur de chant, Albert Chamberland, violoniste, Madame Albert Chamberland, Camille Couture, violoniste, Madame Couture, Joseph St-Cyr, M. Nuckie, professeur de piano, Léopold Hoult, Boris Dunev, professeur de piano, Honoré Vallières, Mlle Aldée Lussier, pianiste, J. A. Morency, Mlle Jeanne Proulx, fleuriste, M. Pichette, Mme Pichette, Mlle Blanche Gonthier, MM. P. Morency, M. Goulet, J. Levesque, Raoul Dano, de Québec; A. A. Lavoie, Montréal; M. Morency, M. Desrochers, de Montréal; M. Brassard, maître de chapelle, chez les Pères Saint-Sacrement; Antonio Létourneau, organiste, W. Albert Danesneau, M. Savari, organiste, Mlle Yvette Lamontagne, M. Plamondon, Mlle Plamondon, M. Plamondon, H. Delorme, Mme H. Delorme, Joseph Morency, maître de chapelle, Agathe St-Georges, Mme Morency, Mendoza Langlois, W. A. Wayland, maître de chapelle, St-Viateur, O. Devaux, organiste, J. J. Gagnier, chef de musique, Paul Maugé, M. Lemieux, Mme Lemieux, S. Alarie, maître de chapelle, Alfred Delhaaf, L. A. Morency, Mme L. A. Morency, Ludger Gravel, Mme Ludger Gravel, M. Gariepy, Mme Gariepy.

Comité d'organisation du banquet: président, J. N. Charbonneau, vice-président, Arthur Laurendeau, maître de chapelle, secrétaires, Gustave Comte et J. A. Morency; trésoriers, L. A. Morency et W. Albert Danesneau; J. P. L. Bérubé, Henri Hébert, Joseph St-Charles, Gen. Delfosse, Eugène Lassalle.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Il n'y a qu'une aspirine—"Bayer"—vous devez demander "Bayer". Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) du produit Bayer de Monrovia, qui est le seul véritablement reconnu par le monde entier. Les Tablettes de la Compagnie Bayer portent l'empreinte de leur marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

IMPORTANTE ASSEMBLEE ISRAELITE

Hier après-midi au Monument National.

Une grande assemblée de la Colonie Israélite a eu lieu, hier après-midi, au Monument National, pour inaugurer la campagne du Comité Central du fonds de Secours en aide aux juifs qui sont dans la détresse en Pologne, dans l'Ukraine, en

Italie et ailleurs. La campagne commencera officiellement à la fin de mai et s'étendra dans tout l'univers. Hier, les principaux orateurs furent le rabbin H. Cohen, les docteurs Jacobs et Rubenstein, Mire Peter Bercovitch, C.R. et autres. Une résolution fut adoptée à l'effet de demander au grand Conseil des Alliés, réuni à San Remo, de confier le mandat de la Palestine au gouvernement britannique, et que la sentence d'emprisonnement contre le capitaine M. Jabotinsky, qui défendit ses compatriotes au péril de sa vie au début d'un massacre, soit commuée. L'assemblée était très nombreuse et des plus enthousiastes.

SEULES LES TABLETTES MARQUEES "BAYER" SONT DE L'ASPIRINE

Pas d'Aspirine du tout sans la "Croix Bayer"



Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.

Le nom "Bayer" est l'empreinte du ponce de la véritable Aspirine. Il identifie positivement la seule véritable Aspirine, l'Aspirine ordonnée par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et fabriquée maintenant au Canada. Achetez toujours une boîte non brisée de "Tablettes d'Aspirine Bayer" qui contiennent les directions appropriées.



Un Grand Nombre d'Echantillons de Corsets

seront mis en vente demain à

\$3.98

Il y en a dans ce lot qui valent jusqu'à \$12.50

Ce sont tous des modèles bien baleinés et d'ajustement parfait. Prix très spécial demain. \$3.98

ALMY'S—Premier étage—Commandes par la poste remplies.

ALMY'S LIMITED
LE PLUS GRAND MAGASIN D'ÉCHANTILLONS
Angle des rues Ste-Catherine et Bleury.

Mlle Anderson de New-York

sera encore ici cette semaine pour ajuster les

CORSETS "Rengo Belt"

Venez la consulter. Elle se fera un plaisir de vous expliquer les nombreux attributs des Corsets "Rengo Belt" et de vous aider à choisir un modèle qui convient à votre taille.

UN SERREFREIN SE BLESSE

Roméo Robillard, âgé de 27 ans et demeurant au No 5 de la rue Ontario Est, s'est infligé de douloureuses blessures au pied droit en accablant deux wagons de fret, hier soir, à 6 heures, dans les cours du Canadian National Railway, rue Moreau. La victime a été transportée à l'hôpital Général.

UN MOT AUX PARENTS Vos enfants sont-ils nerveux, faibles?

La nervosité comme la faiblesse, tient à une prédisposition de famille. Nous héritons des tendances à la maladie, comme nous avons des ressemblances physiques. La tension exercée par l'étude, les devoirs sociaux, le travail à domicile, tout cela contribue aux troubles nerveux chez les enfants. Pas étonnant que la Danse de St-Guy, l'épilepsie et de constants maux de tête soient devenus dangereusement communs. On rencontre partout des enfants pâles, nerveux, sans énergie.

Il est rien moins que criminel pour des parents que de négliger les signes de faiblesse chez leurs enfants. Par l'ignorance des moindres symptômes de fatigue nerveuse ou mentale, vous pouvez condamner votre enfant à mener une longue vie d'invalidité. Si quelque membre de votre famille se plaint de maux de tête, de sommeil agité, de manque d'appétit, de peur d'aller dans des endroits sombres, donnez lui le merveilleux tonique "Ferrozone". La force corporelle, et mentale, la fermeté des nerfs, la capacité d'étudier sans épuisement, tous les attributs de la santé suivent bientôt l'usage de Ferrozone. Il confère la force, le ton, l'endurance, la vivacité, et ce, en remplissant l'organisme de nutritif et de matériaux créateurs de tissus.

C'est parce que nous connaissons l'immense bien que Ferrozone fera, parce que nous sommes certains que tous les enfants et même les personnes plus âgées en bénéficieront rapidement que nous vous engageons à en faire l'essai. Tous les marchands vendent Ferrozone à 50c la boîte.



Vous ne Pouvez pas Conserver vos Fourrures en bon état à la Maison

La grande valeur actuelle des fourrures fait sentir plus impérieusement que jamais la nécessité de les bien conserver durant les mois d'été.

Confiez-nous les vôtres. Dans nos valises à air froid, elles seront à l'abri du feu, des mites et des voleurs.

Téléphonez-nous et notre messenger passera chez vous.

FOURRURES D'ETE
Le plus grand choix. Les plus bas prix.

Chas De Jardin
Limitée
130, RUE ST-DENIS



Les Courroies Maitresses de l'Industrie

Goodyear a résolu le problème de la fourniture des courroies principales dans l'industrie—le fondement de la production.

L'expérience dans mille usines canadiennes réclame les Courroies Goodyear Extra Power.

Parce que ces courroies sont fortes—avec la force de tissus convenablement choisis, chaque fil étant parfait.

Bien que flexibles, elles serrent les poulies, utilisant chaque pouce de la surface des poulies. Flexibles parce que dans la Courroie Goodyear Extra Power il n'entre de part en part que du caoutchouc de première classe en

grande quantité. Chaque brin qui y entre est coussiné. Pas de couture pour raidir ou affaiblir la courroie. Pas de séparation des plis.

Sa surface de friction adhère, même à l'humidité ou à la poussière. Pas de glissement avec l'Extra Power. Pas besoin de courroies extrêmement serrées, tirant les poulies hors de leur cadre. Pas besoin de cirage à courroie. Pas de perte de pouvoir.

Les témoignages en faveur de Goodyear Extra Power pour courroies principales sont très complets. Par exemple:—

The Norfolk Milling Company, de Simcoe, écrivant au sujet de sa courroie principale achetée il y a un an, dit:—

"A été continuellement en opération pendant un an, ne s'est pas relâchée et ne nous a causé aucun trouble, que ce soit".

Il y en a beaucoup d'autres — quelques-uns choisis au hasard, tels que:

Swedish Crucible Steel Company, Ltd., Windsor, Ont.
Echo Plaster Mills, Ltd., Gladsstone, Man.
Dominion Forge and Stamping Co., Ltd., Walkerville, Ont.
Page Wire Fence Company of Canada, Ltd., Walkerville, Ont.
Echo Plaster Mills, Ltd., Gladsstone, Man.
P. Burns Company, Ltd., Edmonton, Alta.
Hollinger Consolidated Gold Mines Co., Ltd., Timmins, Ont.
Dome Mines Company, Ltd., South Porcupine, Ont.
Burrard Saw Mills, Ltd., Vancouver, B.C.
Silverton Lumber and Power Company, Ltd., Silverton, B.C.
Woodstock Electric Railway Light and Power Company, Ltd., Woodstock, N.B.
Gloucester Lumbering and Trading Company, Bathurst, N.B.
Amherst Foundry Company, Ltd., Amherst, N.S.
Hull Iron and Steel Foundries, Ltd., Hull, Que.
Quebec Graphite Co., Ltd., Buckingham, Que.

L'histoire complète des Courroies Goodyear Extra Power pour courroies principales est intéressante. Il y a au sujet d'autres types de courroies des faits qui sont tout aussi importants pour vous. Donnez à un représentant de la Goodyear l'occasion de jaser avec vous. Pas d'obligations. Téléphonez, télégraphiez ou écrivez à la succursale la plus rapprochée.

The Goodyear Tire & Rubber Co., of Canada, Limited.

Succursales à Montréal et à Québec.

GOODYEAR
FAIT AU CANADA
COURROIE EXTRA POWER



"Tablettes Laxatives Bromo Quinine"
E. W. Grove

UN PHARMACIEN DE MONTREAL QUI PARLE DU TANLAC
